

N° 487 - Jeudi 24 Février 1938 - 1 fr. 75

DETECTIVE



SIGOYER assassin ou fou

Bernard de Sigoyer qui vient d'être inculpé d'assassinat par le juge de Rambouillet rit franchement. Son avocat a l'air beaucoup moins rassuré.

Lire, pages 2 et 3, l'enquête d'Hubert BOUCHET.

Les trois acteurs de ce sombre drame : Bernardi de Sigoyer, qui faisait figure de chef, Richard, loyal domestique et Marguerite Dumauguer, gouvernante et cerbère défaillant



SIGOYER ASSASSIN ou FOU

en décembre par les journaux. Nul plus que nous n'en a été étonné et, j'ajouterai même, peiné.

Vérification faite, l'*« Oliver »* série 6, n° 5169, avait appartenu à Richnowsky.

Mieux encore : le châtelain de la maison rouge, lorsqu'on lui mit les menottes, fut trouvé porteur de différents objets parmi lesquels un trousseau de clés, une montre et un bracelet. On présenta le trousseau aux concierges du 2 de la Porte-Brunet. Ces derniers reconnaissent formellement une clé.

Recherches

On conçoit aisément que, devant des preuves aussi troublantes, qui ne laissent guère de place au doute, l'opinion des enquêteurs penche pour l'assassinat : En effet, on a fouillé les environs de la villa. Les bénévoles ne manquent pas et j'en sais qui, pendule en main ou chien en laisse, arpencent inlassablement les taillis et les guérets du plateau de Haut-Villiers, sur quoi la Villa Rouge élève sa pimpante construction. Les carrières nombreuses, à vingt minutes de là, voient aussi les auxiliaires, parfois gênants, des enquêteurs officiels sonder les trous béants, les crevasses profondes, les mares d'eau.

L'Yvette, au doux nom, a reçu, elle, la visite des gendarmes qui ont fouillé le lit de la rivière. Une dénonciation anonyme avait, en effet, alerté le juge d'instruction que le corps de Richnowsky devait flotter au fil de l'eau, peu avant un bief connu. Et c'est pourquoi, vendredi, dès potron-minet, une caravane se dirigeait vers l'endroit indiqué. A chacun des gendarmes et des inspecteurs, on confia le soin de fouiller un secteur déterminé.

Mais ce fut peine perdue. Non, rien, pas le moindre indice que Richnowsky dormit là son dernier sommeil. « Recherches vaines et infructueuses », allait écrire, tout à l'heure, dans son rapport, le juge d'instruction de Rambouillet.

On devait également, samedi matin, de bonne heure, retourner de fond en comble le terrain du jardin de la villa. Ces travaux ont été ajournés, pour des raisons de procédure.

Ils seront effectués vendredi prochain.

Témoignage accablant

Un témoin fort important a joué, depuis le commencement de cette affaire, un rôle de premier plan. Cousin germain de Sigoyer, connaissant son enfance de gosse indomptable, son adolescence heurtée, son caractère irascible, il a souvenance que depuis l'âge de 16 ans, où Sigoyer fut enfermé dans une école de redressement, sa famille, fort honorable, le délaissa et ne s'occupa plus de lui : toutes les objurgations, les conseils, les remontrances ou les encouragements s'étant révélés vains, on le laissa vivre sa vie.

Pourtant, lorsqu'il fut enfermé à l'asile de Hoerdt, ce cousin, bon et magnanime, lui envoya des colis pour adoucir un peu la rude discipline et l'ennui entre ces grands murs. Mieux même, en 1935, il fut

le voir. Le directeur, M. Arsimoles, lui dit : Bernardi de Sigoyer va mieux. Je pense le rendre à la vie normale dans quelques mois.

Dans ce milieu de fous, Bernardi apparut à son cousin comme un homme normal.

A sa libération, Bernardi de Sigoyer trouva facilement une place de chauffeur successivement dans des familles fort honorables et fort connues dans le monde des affaires de Paris. Chose curieuse : ce chauffeur, frais émoulu de l'asile, donc impécunieux, venait en voiture chez ses patrons. Il garait son auto à proximité de leur demeure, et la laissait toujours sous la garde de l'agent en station le plus près...

Dans une maison amie, il rencontra, en novembre dernier, son cousin M. P... Il lui dit : « J'ai une affaire de terrains radio-actifs dans le nord de l'Afrique. Je me suis déjà mis en relation avec un jeune ingénieur plein d'allant, polytechnicien, et technicien en ces sortes d'affaires. Veux-tu me seconder juridiquement et t'occuper du transfert de capitaux que j'ai à l'étranger, et pour lesquels j'éprouve quelques craintes ? »

Cette proposition éveilla la curiosité et le doute chez M. P...

Ce jeune dévoyé, travaillant depuis quelques mois seulement, ayant des appointements modestes, étant resté de longues années sans contact avec le monde extérieur, proposant des situations magnifiques, cela lui parut louche. Mieux encore, de Sigoyer ajouta : « Et puis, tu sais, aucun risque. Jamais de plaignant dans mes affaires. C'est chose impossible. »

Cela sentait à plein nez les combinaisons louches et meurtrières.

Le cousin se promit de veiller, d'autant plus que Sigoyer avait loué une chambre 30, rue de Richelieu sous le nom de de Bussy, et n'y logeait jamais, sous

Ci-dessous : ces massues ont-elles servi à assommer le malheureux Richnowsky ? La machine à écrire du disparu. Le capitaine de gendarmerie examine les chaînes qui enserraient les poignets de Gantcheff.



prétexte d'une contrainte par corps qui le poursuivait sans répit.

Et puis, M. P... apprit la location de la villa de Chevreuse, avec promesse de vente (150.000 francs, plus 80.000 francs de meubles). De plus en plus, la conduite de Sigoyer prêtait à de fâcheux commentaires. Et Lucien Richard apparaissait en compagnie de la veuve Dumongouer, née Mormiche, sa maîtresse. Celle-ci avait quelques économies et venait de vendre, en province, une petite maison.

M. P... et les hommes se trouvant ensemble, le premier entendit Richard, qui avait bu, dire : « On va lui « croûter » ses sous à la Marguerite, et après, hop ! ni vu ni connu : l'acide sulfurique ». Et de Sigoyer d'ajouter : « Comme pour les autres, pas de créanciers. J'ai déjà six cadavres sur la conscience ; j'en ai un septième en vue. »

L'aveu parut si simple et si formidable à la fois que M. P... l'enregistra sans plus. Il pensa : paroles de deux « marteaux. »

Mais plus tard, Sigoyer lui confia : « Richard est un homme discret à jeun ; quand il est saoul, il a la langue trop longue. Il pourrait bien faire connaissance avec la bonbonne d'acide sulfurique un de ces jours. » Il y tient, pensa M. P.. Serait-ce vrai ?

Un jour, Bernardi eut avec Mme L... qui ne voulait rien entendre pour lui accorder la main de sa fille, une violente altercation. « Pas d'histoire ; je veux épouser G... Sinon, je vous fais votre affaire et celle de ceux qui se mettront en travers de mes projets. » On voit donc que l'homme dissimule parfaitement son caractère, puisque à tous, il apparaît comme un être doux, veule presque (ne dit-il pas que Richard le terrorisait), et qu'en réalité, parfois, il serre les mâchoires et a l'air décidé pour un mauvais coup.

Notre enquête nous a permis de savoir également que le secrétaire de mairie de Chevreuse reçut un jour la visite de de Sigoyer.

« Je suis, dit-il, le locataire actuel et le futur propriétaire de la Madeleine. Je m'intéresse fort aux choses historiques. Il paraît que des galeries abandonnées depuis longtemps, viennent se perdre dans mon jardin, partant du château du duc de Luynes, qui flanque ma maison. Je voudrais étudier les plans souterrains. »

Il les examina longuement, prit des notes, et s'en fut. Or, on a découvert (et ces pièces sont chez le juge), une bonbonne renfermant du carbure de calcium et un phare à acétylène. Etais-ce pour explorer les cavernes, les oubliettes, les galeries qui minent

Ci-dessous : Richnowsky, le Tchécoslovaque disparu. A droite : l'inspecteur principal Bredin et les enquêteurs cherchent, dans la villa, les clefs du mystère.

le terrain sous cette partie du plateau de Haut-Villiers ?

En outre, il donna à son cousin, que des affaires malheureuses l'avaient laissé assez désargenté, une valise contenant des effets.

« Cela te servira à porter le deuil décent de ta mère. Ils me sont devenus trop étroits. »

M. P... accepta, mais il s'aperçut rapidement que jamais ces costumes n'avaient pu convenir à de Sigoyer, grand et maigre. Comprenant que ces vêtements avaient été volés, il s'en fut porter, contenant et contenu, dans la salle des Pas Perdus de la gare Saint-Lazare, et les déposa subrepticement sur un banc. On les recherche, car il y a beaucoup de chances qu'ils aient appartenu à Richnowsky.

L'étrange vie de Sigoyer

Orphelin de bonne heure, il eut une jeunesse mouvementée sous le beau ciel méditerranéen. A Nice, où il passa son adolescence, il fut traité très durement par ses parents adoptifs. Etais-ce déjà pour réfréner les mauvais instincts qui se révélaient en lui ? C'est fort probable. Ce qu'on ne peut nier, c'est que cette discipline lui pèse. Il la secoue et à 16 ans, arpente le quai Cronstadt, à Toulon. Il roule ses maigres épaules, il veut faire l'homme. A nous la liberté. « Tu viens, chéri ? » Pardieu ! s'il vient. Il n'a pas beaucoup d'argent en poche, mais l'appel de cette belle « cagole », aux jambes nues, à la chevelure de jais bien peignée, avec l'accroche-coeur légal, lui a tourné les sangs. Plus de mentor pour l'attendre le soir, la main levée, quand il s'est tardé sur la plage aux bains de la « Belle Bleue » avec les galopins de son âge.

Il suit la fille, dans les ruelles pleines d'ombre, fraîches malgré le soleil de Provence qui éclabousse toute la rade. Ce n'est pas l'initiation, mais presque. Faraud, il s'habille.

— Eh mon petit cadeau, gosse ?

— De quoi, ton petit cadeau ! ...

Pour un peu, il jette au sol :

« Je ne suis pas assez beau même ?

Mais la fille ne l'entend pas de cette manière. Elle a un homme, un vrai, un dur à nourrir. Bataille, lutte, pugilat... La femme a le dessous. Elle hurle sa défaite. La patronne monte, les agents accourent.

— Il a de la coco sur lui.

Ce n'est pas vrai. On emmène Sigoyer au commissariat. Il engueule le commissaire de toute la force de ses poumons : Injures à la magistrature.



— Ah ! ah ! mon gaillard, vous allez voir ce que vous allez voir.

On le laisse 4 mois à l'instruction. Il a 16 ans... Le tribunal pour enfants le condamne.

Au milieu de cent détenus de son âge, il apprend tous les vices, tous les trucs, toutes les combines de la mauvaise vie. Puis, le service militaire arrive. Rien à dire durant ce temps.

Il sort de la caserne. Est-il assagi par la discipline ?

A-t-il fait peau neuve ? Hélas ! non, les mauvais instincts reviennent. C'est dur le travail et souvent, si peu rémunératrice !... Il est escroc au petit pied, vivant de bric et de broc, jusqu'au jour où, à Strasbourg, il fonde sa fameuse école et s'en nomme directeur. On connaît déjà les avatars qui suivirent et le mandat d'arrêt qui les sanctionna.

Arrêté à la Rochelle, il était déjà simulateur à cette époque. Il prétexta un malaise pour sortir de prison et être admis à l'hôpital. Il brûla la politesse à son



L'Yvette, fouillée minutieusement par les gendarmes, n'a pas livré le corps de Richnowsky.



Le commissaire Petit et l'inspecteur ppol Bredin sortent d'une perquisition opérée au domicile de Richnowsky



En haut : Mlle Guyot fiancée de Sigoyer ; les frères Chicouane, à qui Sigoyer confia la machine à écrire de Richnowsky pour révision.

gardien (le pauvre homme fut révoqué pour cette faute) et s'en fut, dans la campagne, vêtu d'une chemise et d'un caleçon.

Il raconta à un automobiliste d'abord, à un fermier ensuite, une histoire rocambolesque et il allait échapper définitivement aux gendarmes lancés à sa poursuite quand ces derniers surgirent inopinément et le ceinturèrent.

La fuite de Pétroff Gantcheff a dû rappeler, à de Sigoyer cette pittoresque fugue, avec cette différence que le premier recouvra une liberté légale, alors que le second perdit une liberté usurpée.

Fou ou lucide ? Les psychiatres de Villejuif vont se pencher prochainement sur ce problème et nous donner leur avis.

Hubert BOUCHET.

Reportage photographique DÉTECTIVE,
WALTER GILLETT.



DISTINCTION

Parmi les dernières nominations au grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur, nous relevons avec un très vif plaisir, le nom de M. Bressolle, directeur de l'agence des Messageries Hachette à Lyon.

Depuis plus de dix ans qu'il assume ces délicates fonctions, M. Bressolle s'est révélé administrateur d'envergure et, aussi, ami des publications dont il défend, en ces temps difficiles, les intérêts avec tact et sûreté.

DÉTECTIVE, qui sait reconnaître ses amis, lui adresse ses compliments bien cordiaux.

gue durée. Bien qu'il prétendit n'avoir voulu que « se payer une bonne rigolade », la fantaisie de ses agissements et de sa tenue finirent par éveiller les soupçons et Drouin fut confondu par le commissaire de Boulogne, six mois après s'être installé dans cette populeuse agglomération.

Par contre, le faux docteur Henri Mazet aura vécu beaucoup plus longtemps dans la même ville, avant que sa supercherie ne fût démasquée. Ce n'est, en effet, que la semaine dernière qu'on arrêta le pseudo médecin diplômé, alors qu'il était établi à Boulogne depuis près de vingt ans !



Le préputé chef d'escadron Georges Drouin n'était autre qu'un astucieux escroc. Il fut dirigé récemment sur la prison de la Santé

CN peut dire que loin d'être en sinécure à Boulogne-sur-Seine, le commissaire Saint-Royre et son dévoué secrétaire M. Cambon n'ont point manqué de divertissements, ces temps derniers, dans l'exercice de leurs charges ! Témoin deux arrestations successives : celles du faux commandant Drouin et du médecin imaginaire Henri Mazet, lesquelles viennent d'apporter leur note humoristique à la gravité des mesures judiciaires.

Chacun gardera longtemps, et non seulement à Boulogne, le souvenir des pittoresques exploits de Georges Drouin, chef d'escadron improvisé, qui fut incarcéré voilà un mois.

Spéculant sur le prestige de l'uniforme pour commettre de quotidiennes escroqueries, cet astucieux récidiviste du travesti militaire savait jouer son rôle avec tant d'adresse et d'autorité, que même les plus clairvoyants s'y laissèrent prendre. C'est ainsi que Drouin vécut au jour le jour, grâce aux « emprunts » qu'il obtint aisément auprès de ses voisins ou dans maints cafés. De plus, il trompa la confiance du colonel commandant les sapeurs-pompiers de Paris. Il berna également les officiers du parc d'artillerie de Fontainebleau, auxquels il enjoignit de renvoyer au Creusot deux canons défectueux. Il se prétendit même autorisé à inspecter trois forts de la région de Paris (où « l'ordinaire » du réfectoire lui inspira de vives critiques) ; puis, il poussa la témérité jusqu'à passer en revue la garde mobile, lors de la dernière grève générale, et les effectifs de la brigade de gendarmerie de Boulogne, au cours d'une prise d'armes organisée sur ses instances !

Toutefois, l'inavaisemblable carrière de cet aventurier ne fut pas de lon-



Les "Rigolos" de Boulogne

Secrétaire du Commissaire de Boulogne, M. Cambon seconda activement son chef dans les enquêtes qui permirent d'arrêter Drouin et Mazet.

À l'hôpital Broussais les visites du fidèle Mazet, ce qui permit à celui-ci de se procurer aisément les imprimés de l'Assistance publique sur quoi il rédigeait ses ordonnances !

A la faveur de son habile tactique, le charlatan boulonnais ne tarda pas à voir la prospérité lui sourire. Il passait pour un praticien authentique ; on le savait en relations avec d'éminentes personnalités médicales ; l'en-tête de ses ordonnances offrait par surcroît une garantie favorable. Dès lors, sa clientèle croissait et multipliait, sur la foi de son avantageuse réputation.

Il y avait cependant une bizarrerie qui étonnait beaucoup de patients : c'était que Mazet se refusait presque généralement à donner chez soi les consultations. Il préférait qu'on le convoquât par téléphone, prétextant que sa condition de célibataire l'obligeait à vivre à l'hôtel, il lui était plus commode d'examiner les malades dans leur propre chambre.

Mais le syndicat des médecins de Boulogne finit pourtant par s'émouvoir des singuliers agissements du pseudo confrère. Outre son instabilité domiciliaire, son souci de se tenir à l'écart de tout indiscret, on s'étonna qu'il passât toutes ses nuits dans les lieux de plaisir (notamment à Montparnasse) et qu'il fût souvent flanqué, dans la journée, de divers compagnons avec lesquels il buvait de cafés en café.

Discrètement le commissaire Saint-Royre et son collaborateur Cambon ouvrirent une enquête qui leur permit bientôt de s'apercevoir que l'activité de Mazet était fort louche. Sa clientèle se composait, en grande partie, de jeunes femmes dont l'embonpoint soudain disparu trahissait de criminelles manœuvres. Les compagnons suspects avec lesquels on le voyait fréquemment n'étaient autres que des « rabatteurs » chargés de lui procurer des clientes dans les divers milieux parisiens et banlieusards. Dès lors, les enquêteurs s'aviseront d'interroger une patiente récemment « soignée » par Mazet, et celle-ci avoua l'avortement.

Sur cette révélation, une perquisition fut immédiatement entreprise à l'hôtel de l'avenue Edouard-Vaillant où le faux médecin venait de louer une chambre. On découvrit alors, outre une liste de quatre cents noms, un matériel qu'utilisait Mazet pour délivrer prématurément les « défaitistes » de la maternité. Se voyant pris, le faux médecin ne songea d'ailleurs point à se disculper. Après avoir tout avoué, il alla rejoindre à la Santé son ancien client Drouin, et la seule amerute qu'il exprimât fut le regret d'être privé pour longtemps des joyeuses nuits de Montparnasse...

Noël PRICOT.

Cette charmante ville de Domfront jouit d'une mauvaise réputation : ce n'est partout que gibets, dictos fâcheux : Domfront, ville de malheur, arrivé à midi, pendu à une heure.

DOMFRONT

VILLE DE MALHEUR

Arrivé à midi
pendu à une heure



N avait, cette nuit-là, cambriolé le palais de justice de Domfront, petite ville escarpée du département de l'Orne, dému-nie de prison, comme chacun sait, mais flanquée d'un juge d'instruction qui mène, en ce moment — à grand renfort d'inculpés incarcérés entre Paris et Caen — de rebutantes recherches sur le double assassinat des frères Rosselli, crime avoué du C. S. A. R.

Arrivé à Alençon, vers les 11 heures, je hélai un taxi conduit par un Normand musclé, suant le cidre.

— Serons-nous à Domfront pour midi ? lui demandai-je.

— Possible... Mais, minauda-t-il aussitôt d'un ton moqueur, faites attention au dicton...

— Quel dicton ?

— Comment ? Vous ne le connaissez pas ? Par ici, on dit toujours : *Domfront, ville de malheur, arrivé à midi, pendu à une heure. Pas même le temps de diner !*

Nous partimes néanmoins sur cette plaisanterie. Et, comme vous le voyez, je n'ai pas été pendu, ce jour-là, J'ai même fort bien « diné » à Domfront.

Où l'on pend les gens sur la mine

Mes révélations à rebours surprendront certainement, les premiers, les habitants de l'ancienne capitale du Bocage normand, fondée en l'an 540 sur sa colline rocheuse, par l'ermite dom Front, que ses disciples devaient, un beau soir, retrouver pendu, à un chêne de la forêt de Passois. Suicide ? Non, car les moines ne se suicidaient guère en ce temps-là. Attentat ? Vengeance ? Sans doute.

On ne devait pas tarder, pourtant, à voir apparaître à Domfront, un terrible justicier, en la noble personne du seigneur du lieu, Guillaume de Bellême, qui se fit construire, sur la colline, un formidable château fort dont le donjon, les épaisse murailles et les vingt-quatre tours subsistent encore à l'état de ruine. Naturellement, le hobereau féodal avait fait en même temps éléver, à proximité de sa forteresse, un gibet : une « haulte justice à huit piliers ». Sur le haut, les piliers étaient reliés entre eux par de solides poutres, d'où pendaient des chaînes, au bout desquelles se balançaient et pourrissaient au vent, et se creusaient aux bœufs des corbeaux, les serfs normands, paresseux et pillards.

On me dira que la justice était partout expéditive et féroce, à cette époque, où l'on trouvait toujours quelqu'un accroché à un gibet ou un arbre. A Viré et à Falaise, villes voisines de Domfront, il ne se passait pas de semaine sans que le bourreau pendît, brûlât ou rompit vif quelque criminel.

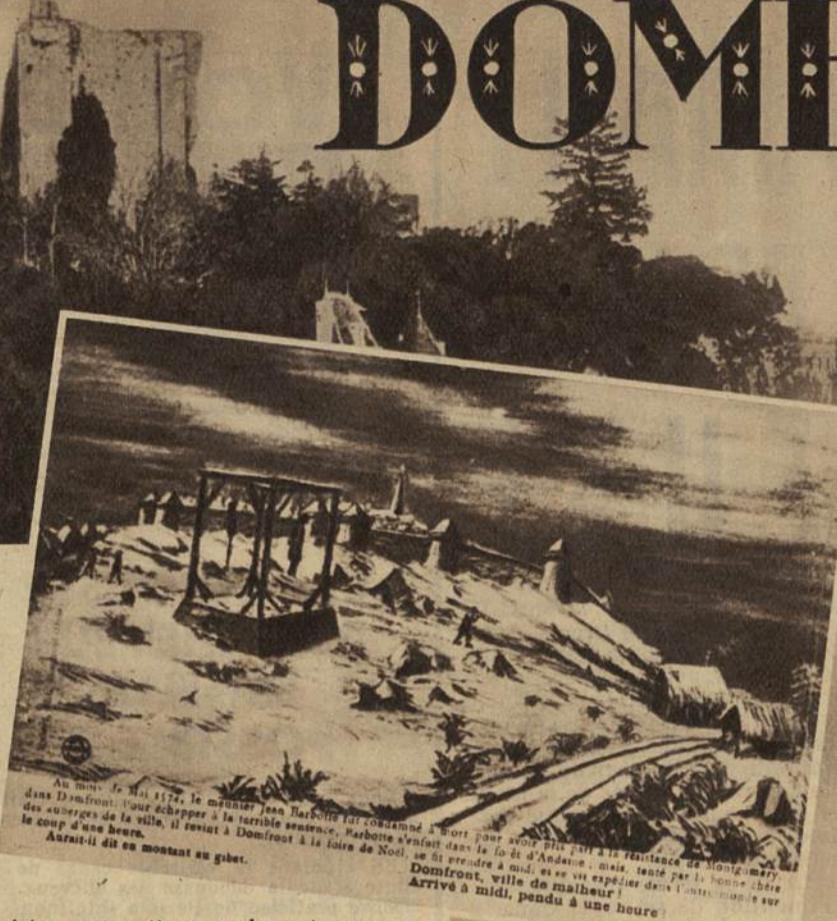
Mais les citadins actuels n'ont pas recueilli ces sanglants souvenirs. Le dicton leur suffit. Et ce n'est pas sans mal que j'ai pu en connaître les détails auprès du dernier historien du gibet domfrontais.

— Des milliers de petites gens ont été pendus au gibet du seigneur, du jour de sa construction au jour de sa disparition, au milieu du dix-septième siècle. Pour un maraudage, pour un cri de révolte, pour n'avoir pas plié le genou devant le châtelain, le bourreau vous pendait sur l'heure. Au temps de la domination anglaise, le 21 mai 1438, Jehan Coupes, resté fidèle à la France, fut pendu en quelques instants avec cent soixante gueux de sa troupe. De Rouen à Rennes, on disait en se signant :

— N'allez pas à Domfront, on y pend les gens sur la mine.

Enterrés d'abord, baptisés ensuite

Sous le règne de Henri IV — c'est ici une chronique de l'époque qui parle — le curé de Domfront se permit, de sa propre autorité, un acte d'étrange oppression dans sa paroisse. Il refusa positivement de baptiser aucun enfant, à moins qu'on ne lui payât, en même temps, son enterrement. Et, ce qui est pire, le curé refusa de donner aucun motif à sa



Au mois de Mai 1574, le maunier Jean Barbotte fut condamné à mort pour avoir pris part à la révolte de Montgomery.

Le gibet de Domfront, où Jean Barbotte fut pendu à une heure.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

Arrivé à midi, pendu à une heure.

Domfront, ville de malheur.

L'AMANT DE LA VEUVE



Auguste Mary, obsédé sexuel, qu'une succession de forfaits a conduit à la guillotine, sa dernière étreinte !

CHARLEVILLE
(De notre correspondant particulier).

L'OBSESSION sexuelle se présente, hélas ! bien souvent, sous la forme de cas tragiques. Tel est celui qui vient d'être évoqué devant les juges des Ardennes, lesquels ont condamné l'accusé Auguste Mary à la peine de mort.

Ce rustre, de vingt-neuf ans, auquel on eût donné « le bon Dieu sans confession », avait à répondre du meurtre de la veuve Albert, massacrée et violée, à Villers-le-Tourneur, le 1^{er} octobre 1937.

Donc, dans la nuit du 1^{er} octobre, après avoir passé de longues heures aux aguets, en attendant que la veuve éteignit sa lampe, il s'introduisit chez elle par une fenêtre mal fermée. Là, il explora à tâtons les murs et les meubles, jusqu'au moment où ses mains frôlèrent la dormeuse. Alors, il alla à pas de loup quérir une bûche dans le cellier, revint auprès du lit où l'attirait son désir ; et pour que la proie fût à sa merci, il l'assomma à tour de bras !

Pourtant, la malheureuse Mme Albert fut longue à mourir. Elle essaya vainement de se débattre, tout en poussant des cris désespérés. Puis, le visage couvert de sang, le crâne fracassé, la pauvre femme perdit connaissance et n'exhalta plus que des râles.

Ce fut dans ces circonstances hallucinantes que Mary consomma le viol ! Il saisit sa victime par les pieds pour la tirer hors du lit ; il l'étendit sur le carrelage de la chambre ; puis il alluma la lampe, qu'il posa à même le sol.

Après avoir souillé la malheureuse, dont l'agonie se prolongeait, la brute tragique exerça son doigté à d'autres indécences !

Enfin, repu de satisfaction bestiales,

En 1928, Mary fut condamné à 7 ans de prison pour avoir tenté d'abuser d'une fillette, sa nièce !



Mary se sentit altéré par la soif. Il vida le litre de vin qu'il trouva dans la cuisine et but également le café que la pauvre veuve avait préparé pour son fils (lequel devait arriver, au matin, en permission !). Mais assouvi et désaltéré, l'abominable criminel n'avait point hâte de s'éloigner du lieu de son forfait. Il revint auprès de la mourante et ne la quitta que lorsque l'effroyable agonie fut terminée, vers les deux heures du matin.

Au sortir de la ferme tragique, Mary eut l'intention de se noyer dans le laveoir communal ; mais il s'avisa que « l'eau était trop froide » ! Dès lors, il erra jusqu'à l'aube à travers le village, avant de se rendre à Charleville par le premier train du matin. Arrivé au chef-lieu des Ardennes, il se rendit à la prison pour se faire incarcérer ; mais le gardien auquel il s'adressa n'était pas autorisé à l'arrêter, il se promena dans la ville jusqu'à ce qu'il rencontrât deux gendarmes.

— Vous me cherchez ? leur dit-il alors. Moi aussi, je voulais vous trouver. Je suis à vos ordres, messieurs !

Aux assises, Mary ne fut point seulement jugé sur la tragédie de Villers-le-Tourneur ; car il n'y a malheureusement pas que ce forfait qui démontre sa perversité. Outre le fait qu'il se dissimulait chaque soir pour voir se déshabiller sa mère, on évoqua ses abjectes assiduités auprès d'une chèvre, qui mourut des « excès » qu'il lui infligea ! Et l'on revint surtout au tragique souvenir du crime commis par Mary contre sa propre nièce, une malheureuse fillette de neuf ans qu'il tenta de violer, puis de noyer dans un puits, le 21 octobre 1928.

Le forfait commis contre l'innocente enfant avait valu sept ans de prison à l'odieuse brute. Libéré l'an dernier, Mary n'a, hélas ! pas tardé à prouver que le châtiment n'avait guère influé sur son affligeante mentalité. Mais, désormais, sa redoutable nature ne l'entraînera plus aux étreintes tragiques, si ce n'est avec la « veuve » qui lui tranchera le cou.

Pierre CHALON.

VOTRE POITRINE



trop petite, descendue ou trop grosse, sera en quelques jours, ronde, ferme et bien en place, quel que soit votre âge ou votre cas. Écrivez-moi en toute confiance comme à une amie, je vous enverrai gratuitement la recette merveilleuse, d'usage externe et sans aucun danger pour la santé, que vous emploierez en secret. Méthode actuellement employée par la plupart des vedettes du théâtre et du cinéma et recommandée par les spécialistes esthéticiens. Discrétion absolue. Mme EVA (laboratoire V 3) 12, rue des Archives, Paris.

Quelques attestations :

...grâce à vous, j'ai retrouvé la fermeté de mes seins abîmés par la maternité. Merci. (Mme L. à Clermont-Ferrand).

N'ayant jamais eu de poitrine, j'essayai votre merveilleuse recette externe et en peu de temps j'obtins un buste de grossesse normale et très ferme. Toute ma reconnaissance. (Mme D. à Paris).

Mes seins très gros et lourds sont devenus petits et fermes grâce à votre produit. Ma gratitude émuée. (Mme C. à Evreux).

...je regrette de ne pas avoir commencé plus tôt. (Mme L. à Thiéblemont).

“succès garanti”

LA REPOUSSE DES CHEVEUX EST-ELLE POSSIBLE ?

Vous avez déjà essayé divers traitements et vous vous étonnez de n'obtenir aucun résultat.

En étudiant la véritable cause de la chute et de la dépousse des cheveux, un célèbre praticien de Paris a solutionné le problème.

La chute des cheveux est due surtout à des causes générales de nature arthritique et à des insuffisances de glandes internes, spécialement la préhypophyse, la thyroïde, la surrenale et le foie. La médication interne, spécifique et inoffensive, est représentée par les cachets capillaires du docteur J.-P. Clary. Elle empêche la chute, favorise la repousse des cheveux et elle est heureusement complétée par l'application journalière sur le cuir chevelu de la Sève capillaire du docteur J.-P. Clary.

Dans les cas de chute légère prise à ses débuts, l'arrêt se produit en quelques jours par l'emploi seul de la Sève capillaire du docteur J.-P. Clary.

Arrêter la chute des cheveux c'est prévenir la calvitie. Mais le plus difficile à vaincre en la circonstance, ce n'est pas le mal, mais le scepticisme si naturel des intéressés après tant d'essais infructueux.

Brochure gratuite sur simple demande. Cachets capillaires du docteur J.-P. Clary : 22 francs.

Sève capillaire du docteur J.-P. Clary : 22 francs.

Brillantin du docteur J.-P. Clary (à base de stéroïdes et de vitamines E) : 12 francs.

Laboratoires du docteur J.-P. Clary, 72, avenue Kleber, Paris.

PARFUM "TROUBLANT" attire la sympathie,

l'amour : 1 fr. 40 francs.

Demandez les livres :

L'ART DE PLAIRE ET DE SE FAIRE AIMER DE PRÈS ET DE LOIN : 17 fr.

LA SCIENCE DU BONHEUR et du SUCCÈS par l'utilisation des Forces Radio-Actives. Pour imposer sa volonté, réussir en affaires, comme en amour : 17 fr.

Catalogue de livres utiles et curieux gratis.

Écrire : L'INITIATEUR, à Viesly (Nord)

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

Sans calomel — et vous sauterez du lit

le matin "gonflé à bloc"

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs sont des pis-aller. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Seules les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE ont le pouvoir d'assurer le libre afflux de bile qui vous remettra d'aplomb. Végétales, douces, étonnantes pour faire couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters sur le Foie. Ttes Pharmacies : 9frs 75.

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides, par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate, Impuissance. Rétrocéssement. Bleorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente, INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e.

OFFRE Sensationnelle
COUCOU!

1000 PENDULES seulement
COUCOU!

Gratis!
COUCOU!

Cette jolie montre simili est jointe à chaque commande comme cadeau.

Cette montre est l'imitation parfaite d'un bijou véritable de grande valeur : une présentation soignée et incrustée dans du cuir véritable, est du plus grand chic.

Faites votre commande encore aujourd'hui à la Maison : Pendules "AMERADO", 34, rue Drouot, Paris (9^e). Serv. 132.

A titre de propagande, nous distribuons 1.000 véritables Pendules "Coucou" chantants avec mouvement précis et contrôlé, chantant de quart d'heure en quart d'heure, façade et motif sculptés à la main, contre-poids pin doré. Prix exceptionnel de **35.**

Pour la publicité dans "DÉTECTIVE"

s'adresser à

G. BALLY

50, rue de Châteaudun, Paris-9^e — Tél. : Tri. 81-12

"VOULEZ-VOUS JOUER AU DÉTECTIVE ?"



Maurice, étudiant dévoyé, préfère la fréquentation des salles de café à celle des cours. Mais l'argent se fait de plus en plus rare. Et c'est en vain qu'il explore ses poches.



Dans la rue, Maurice rencontre M. Dubois, individu assez suspect, et lui dit :

— Non, je ne suis pas seul à Paris : j'habite chez ma tante, qui est veuve. Elle est concierge. Dans le quartier, tout le monde l'appelle : « Tante Marthe. »



Maurice descend de la voiture de Dubois. — « Elle marche vraiment bien, votre voiture ! ». — « Tu ne tarderas pas à en avoir une pareille... A propos, prête-moi ta clé. Je te prendrai de bonne heure, demain. Où couches-tu ?... »

— « Au 6^e étage, dans la chambre installée par ma tante. »



Dans l'escalier de l'immeuble, Maurice précède un locataire.

— Tu montes te coucher, Maurice ? Ta tante doit être bien fatiguée : c'est jour de terme. — Oh, oui : elle s'endormait dans son fauteuil. Du reste, il est plus de minuit.



Au commissariat, Maurice expose :

— En descendant de ma chambre, j'ai trouvé ma tante asphyxiée par le gaz, dans sa loge. J'ai aussitôt fermé le compteur et déré. Elle avait laissé ouvert le robinet à gaz.

En examinant avec soin les photos et en lisant avec application les textes, vous connaîtrez toute la vérité sur la mort de « Tante Marthe » et vous rallierez aux conclusions du perspicace inspecteur Piget.

Qui a tué ? Maurice ou Dubois ? Et comment ? Vous trouverez la solution dans notre prochain numéro.



De fait, dans sa loge, « Tante Marthe » a cessé de vivre. L'inspecteur Piget est venu examiner les lieux. Il a noté un détail d'une importance capitale. Il ordonne le transport de la victime à l'institut médico-légal aux fins d'autopsie, et...



L'inspecteur Piget à Maurice :

— Résumons-nous. Vous quittez votre tante à minuit trente : elle est dans son fauteuil. Ce matin vous découvrez son cadavre. Et vous n'avez observé aucun désordre ?

— Aucun, monsieur. — « Alors, dites-moi pourquoi... »

Solution de notre troisième problème : QUI A TUÉ DOLORÈS ?

Stromann a étranglé Dolorès, au cours d'une scène de jalouse, avant son départ de la pension de famille.

Il a placé un disque enregistré par la chanteuse, sur le phonographe, remonté, et prêt à fonctionner dès le déclenchement, qu'il a provoqué avec sa canne au moment où il ferma la porte de l'appartement.

Il avait sonné le domestique et s'était fait accompagner à sa voiture dans le but que ce dernier assiste à la fin de sa prétendue conversation avec Dolorès et entende chanter avant son départ.

Ce domestique ayant pu fournir le titre de la chanson qu'il avait entendue, grâce à la fenêtre ouverte sur le jardin, le disque fut retrouvé sur le phono et Stromann confondu.

Production DÉTECTIVE, reproduction interdite.

GANGSTERS



II (1)

Ma mère ? Et alors... Vous savez bien qu'elle fait la p... !

Voilà la réponse textuelle du jeune Charles F..., 12 ans, faite aux policiers qui l'interrogeaient après l'avoir arrêté — sous l'inculpation de complicité de trafic de cocaïne et de port d'arme prohibée.

L'affaire de Charlot est claire : « épingle » dans l'arrière-salle d'un bistro, à l'instant où il remettait un paquet de *came* à l'un des clients de son « patron », le gamin est « bon » pour la maison d'éducation surveillée.

— Qui t'a remis le paquet de « came » ? Combien as-tu touché pour faire cette commission ?

Devant les hommes de police, l'enfant n'est aucunement gêné. Il n'éprouve nulle honte. Pour avoir grandi dans l'ambiance spéciale du « milieu », il ne possède à aucun degré le *concept moral de la faute*. L'explication qu'il va condescendre à fournir, il n'en démodera plus.

— Ma mère ne va pas passer toute sa vie à me nourrir... alors je gagne quelques sous en faisant des commissions. La « came », c'est un type que je ne connais pas qui me l'a remise, avec une pièce de 20 francs pour la course.

— Sale petit menteur !

Le gamin ne sourcille pas. Les policiers le questionnent encore :

— Et ce couteau à cran d'arrêt, de qui le tiens-tu, vermine !

— Je l'ai acheté à un bicot de passage...

Une gifle tombe — bien méritée, mais cent pour cent inutile. Charlot a dit *tout ce qu'il avait à dire*.

(1) Voir DÉTECTIVE n° 486.

Le "quartier réservé", pépinière du crime

Devant le tribunal, des voix indignées s'élèveront :

— Encore un gamin perverti par les mauvaises lectures et par les films policiers !

Une fois de plus, ce slogan sonnera faux...

J'ai interviewé la mère, la fille F..., Elle m'a déclaré :

— Si j'avais possédé, jadis, les 500 francs que me réclamait un médecin-avorteur, jamais Charlot ne serait venu au monde. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus !

Voici, en bref, l'histoire de cet intrus. Débarqué par raccroc dans notre vallée de larmes, il n'a eu pour partage, que la misère, la crasse, l'exemple quotidien de la dégradation maternelle.

A l'instar de ces enfants, de ces milliers d'enfants élevés « à la chien » dans ces pépinières du crime que sont les quartiers réservés, le petit Charlot n'a eu nul besoin des romans ou des films pour lui montrer la vie sous ses aspects les plus immondes.

Son existence est déjà un roman vécu, où rien, hélas, ne manque, y compris l'épisode sensationnel que fut le trépas brutal de son père, un tricard devenu indicateur.

Un soir de juin 1934, des coups de feu ont claqué dans la rue vouée à la sordide débauche. Charlot a vu son père s'écrouler, le nez dans le ruisseau, le ventre labouré par les balles. Il a entendu les hommes du quartier prononcer l'oraison funèbre de ce « donneur » abattu :

— Une belle salope de moins !

Pauvre Charlot... La vérité, c'est qu'il est né sous une mauvaise étoile, et déjà il s'aperçoit — à 12 ans — qu'on ne change pas d'étoile comme de chemise !

Né en prison

Après le fils du tricard, le fils de la tricarde. C'est à Toulouse, dans une pauvre maison des

faubourgs, que j'ai déniché le petit Jacques L..., un gosse de misère qui va sur sa onzième année.

Pour les voisins, sa mère, c'est Mme L..., femme de journée. Pour la justice, c'est la femme L..., voeuse, récidiviste légale et interdite de séjour.

Né dans une étable, le Christ aurait plaint de tout son cœur le petit Jacques, qui est né, lui, en prison.

Oui... je sais, il faut diantre bien que la Société se défende contre les femmes désargentées qui achètent à la foire d'empoigne les choses dont elles ont envie. Encore un coup, je ne dramatise pas. Mais je suis bien obligé d'exposer les faits tels qu'ils sont, avec leur sale gueule...

Quand les commères jacassantes prédisent haut et clair que le petit Jacques finira en prison, il a un rire mauvais :

— La « taule », ça m'fait pas peur, c'est là que j'suis né !

La Société, qui a permis à ses représentants de faire cette sale blague à un enfant, à l'instant où il entrait dans ce monde, la Société n'a rien fait, n'a rien pu faire pour rattraper sa gaffe. Ayant taillé

Certains spectacles écœurants de certaines rues où règnent prostituées et ivrognes laissent une marque indélébile dans l'âme enfantine. Veillons y...

à ce petit un destin aux m'a laissé aller son chemin,

Le gamin lève sur moi se

— M'man est « retombé qu'elle était « dans l'trou », sins...

— Ou dans la rue ?

— Bien sûr. Et alors ? C entre quat'murs qu'on app

Baissant le ton, il glousse

— Et moi, pour m'défend

La "tricard"

J'ai parlé à cette mère. A sent lasse, usée. Bien entendu a honte de son passé ; qu'e sa vie pour pouvoir revenir volera plus ; qu'elle ne ve au fait, tout cela est peu dans son faubourg lointain, « tricardes » en savent quel

— Cette interdiction de re-telle, à vivre dans des celui-ci, alors qu'à Paris j'gulièrement.

Cette femme ajoute, du to

— Il m'arrive de demeure manger, avec mon petit, qu'marre...

Elle précise, et sa voix se

— Il y a encore un an, qu'Jacques : « Aujourd'hui, on ne se plaignait pas. A présent savoir pour se passer de « dit. Il part en chasse, et reconserves, des fruits volés. se faire arrêter...

Jérémia des tardives, reg Cette femme, lorsqu'elle a ses fautes passées, diront ce sec. Je n'aurai pas l'impoli sans d'une expiation par le tant point prévue. Je me marquer, une fois de plus, littérature ne peuvent être responsables de la déchéance fant qui, après avoir vu le pénombre d'une prison, a (et m... ! pour la Société !) sa maman, en bon conformi

Treize, quatorze ans,

Je joue le jeu. Je reconna imagination folle sont quelque d'un récit d'aventures fugue.

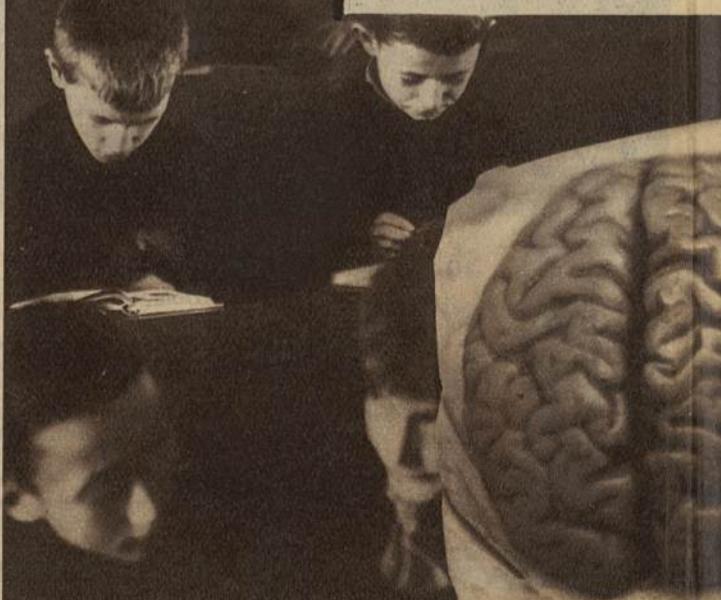
Mieux. Je reconnaît que p dats au voyage, il s'en tra à recourir au vol — comm leurs parents, soit au détir procurer le viatique de dépa

Mais une chose est archi ne vont jamais bien loin, e quand ils ont retrouvé, à la spectaculaire, un vrai foyer.

Il en va autrement avec lesquels la fugue prend figu

Ce que j'ai vu, chacun p Halles, en pleine nuit, alors chargements, côte à côte ave loué pour vingt sous un « d fants qui, eux aussi, prêtent

Comment peut-on incriminer le cinéma et la littérature, quand les héros alcooliques naissent avec un cerveau anormal ! (à g. cerveau sain, à dr. cerv. anormal)



EN CULOTTE

tin aux mesures pénitentiaires, elle
en chemin, tout comme un autre.
sur moi ses yeux déjà durs :

« retombée » trois fois. Pendant
l'heure, moi j'avais chez les voi-

ue ?
alors ? C'est pas en restant cloîtré
qu'on apprend à s'défendre !
il glousse :
m'défendre, allez, j'sais y faire !

icard" se confesse

te même. A trente-cinq ans, elle se
bien entendu, elle m'affirme qu'elle
assé ; qu'elle donnerait dix ans de
oir revenir en arrière ; qu'elle ne
elle ne veut plus « retomber », et
est peut-être vrai. Mais hélas !
lointain, le travail est rare — les
avent quelque chose.

iction de séjour m'oblige, soupi-
dans des coins difficiles, comme
à Paris je pourrais travailler ré-

oute, du ton le plus naturel :
e demeurer un ou deux jours sans
petit, qui commence à en avoir

sa voix se trouble peu à peu :
un an, quand je disais à mon petit
urd'hui, on se met la ceinture », il
as. A présent, il ne veut plus rien
sser de « becquetance », comme il
asse, et revient avec des boîtes de
its volés. Un de ces jours, il va

dives, regrets inutiles. D'accord,
qu'elle a faim, ne fait que payer
diront certains rigoristes au cœur
l'impolitesse de blâmer ces parti-
on par le jeûne que la loi n'a pour-
e. Je me contenterai de faire re-
de plus, que ni le cinéma, ni la
ent être rendus le moins du monde
a déchéance automatique de l'en-
voir vu le jour dans l'inquiétante
prison, a choisi de se faire voleur
ociété !) plutôt que de jeûner avec
conformiste.

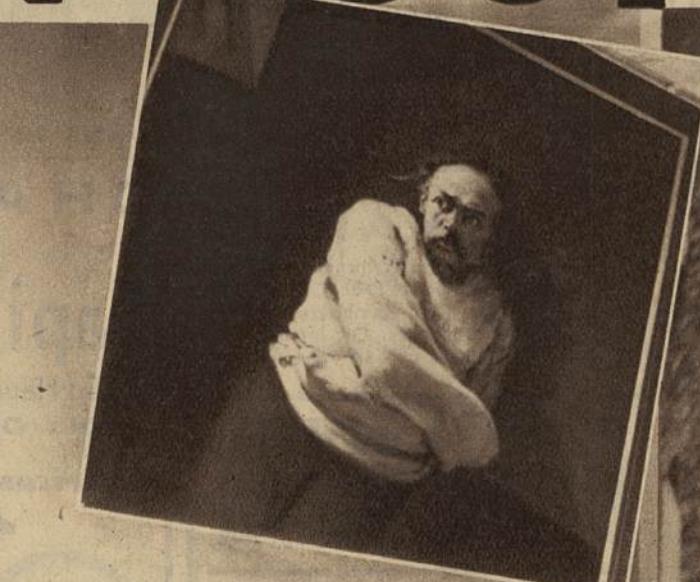
ze ans, et déjà des épaves

e reconnaît que des galopins à l'i-
ont quelquefois incités, par la lec-
aventures lointaines, à tenter une

mais que parmi ces précoce candidats
s'en trouve qui n'hésitent pas
— commis soit au détriment de
au détriment de tiers — pour se
e de départ.

est archi-prouvée : ces fugitifs-là
en loin, et ils ne récidivent pas,
ouvert, à la sortie de leur escapade
rai foyer.

ent avec les jeunes gaillards pour
rend figure de véritable évasion.
chacun peut le voir. Tenez, aux
uit, alors que s'effectuent les dé-
à côté avec les clochards qui ont
un « diable », on voit des en-
prêtent leurs faibles muscles aux



travailleurs pressés qui ont besoin d'un coup de main.

J'interroge un de ces gosses, durant une pause :

— Comment se fait-il que tu ne sois pas couché à une telle heure ?

Le petit gars loqueteux et sale en demeure pantouflé. Enfin il me répond :

— Il y a déjà trois semaines que je suis parti de chez nous. J'en avais marre d'être battu.

— Et comment vis-tu ?

— Je gagne quelques sous en travaillant ici. De quoi bouffer. De quoi boire un verre...

— Où couches-tu ?

— N'importe où. C'est grand, les Halles, vous savez. Il y a de la place, quand on veut se donner la peine de la chercher !

J'interroge une autre épave, un gamin maigre, efflanqué, qui vient de collaborer à l'arrangement en piles régulières d'un tombereau de choux.

— Tu n'as donc pas de famille ?

Un haussement d'épaules :

— Chez nous, on est à six dans la même pièce. Comme enfer, ça se pose là. Un soir, j'ai filé en douce. Vous pensez bien qu'ils n'ont pas dû regretter mon départ.

Un troisième galopin ricane :

— Moi, je ne suis pas parti de mon plein gré. C'est ma belle-mère qui a profité d'une cuite de mon père pour me f... dehors, à grands coups de tisonnier !

Il arrache sa casquette, écarte deux mèches de sa tignasse désordonnée, me montre une blessure qui va se cicatrisant :

— Ce coup-là, vous pouvez me croire, je l'ai senti passer, et comment !

L'enfant est un transfige de la zone. Je l'imagine descendant, après son expulsion de la canouine paternelle, vers les Halles, en isolé. Je le vois tamponnant d'un mouchoir sale son front saignant et douloureux...

Une question me vient :

— Parvenez-vous, mes petits gars, à manger à votre faim ?

Un triple éclat de rire me répond :

— Sûr qu'on mange à peu près son content. Quand on n'en a pas assez, on se sert ! Les étalages ne sont pas faits pour les chiens, pas vrai !



Le grand délivrant (document communiqué par la Ligue Nationale contre l'alcoolisme) a le droit d'avoir une progéniture. La prisonnière aussi.

Cercle vicieux

Restez couverts. Dans une ville comme Paris, on ne laisse pas traîner longtemps les enfants qui errent.

Ces gamins ne vont pas moisir aux Halles. Un soir, la rafle les relèvera, sans douceur, dans son filet. De la permanence, ils glisseront au Dépôt, à Fresnes. On recherchera les parents. On constituera, pour chacune de ces petites épaves, un dossier, un vrai dossier plein de formules imprimerées, renfermées dans une belle chemise. Certains parents seront autorisés à reprendre leur progéniture. « Et tâchez, de surveiller cet enfant un peu mieux à l'avenir, hein ! » D'autres parents apprendront — sans grand étonnement — qu'ils sont déchus de leur puissance paternelle ou maternelle. Les plus hypocrites feindront de s'indigner : « Nous avons toujours eu le pressentiment que cet enfant ferait notre malheur et le sien ! » Sans doute figureront-ils, ces pleurnichards, dans l'une de ces statistiques où sont classés, catégorie par catégorie, les défauts majeurs des parents indignes.

Dans ces statistiques, l'alcoolisme vient en tête. L'an dernier, sur 243 cas de déchéance de la puissance paternelle, il a figuré 163 fois, avec la répartition suivante : dans 62 cas, alcoolisme du père ; dans 25 cas, alcoolisme de la mère ; dans 76 cas, alcoolisme des deux conjoints.

Bon. Mais les gosses arrachés en même temps à la rue où ils vagabondaient et à leurs parents déchus ? Eh bien, voilà. Le président d'un des plus grands patronages français m'a déclaré :

— Parmi les relèvements difficiles, celui de ces jeunes émancipés vient en tête. Quand un enfant a été ainsi livré à lui-même pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois ; quand il a vécu dans un état d'indépendance complète ; quand il a pris l'habitude de voler pour manger, (vol utilitaire) il est pratiquement impossible de lui discipliner l'esprit. Proprement vêtu, pourvu d'un bon lit, d'une table saine et abondante, disposant de jeux, de distractions, plongé en

un mot dans une ambiance que nous nous efforçons de rendre sympathique, l'enfant arrêté en état de fugue, souffre presque toujours d'une profonde nostalgie. Pour lui, le confort, le bien-être que nous lui offrons ne comptent pas. Pour incroyable que cela puisse paraître, il regrette de toutes ses forces le sombre îlot de misère d'où on l'a arraché.

« Mettez-le en liberté surveillée ; placez-le à la campagne. A la première occasion, il filera.

A l'homme qui me dit ces choses, je pose une question précise :

— Selon vous, un enfant peut-il être aiguillé vers le mal uniquement par les films policiers ou la lecture des faits divers ?

La réponse est nette, tranchante :

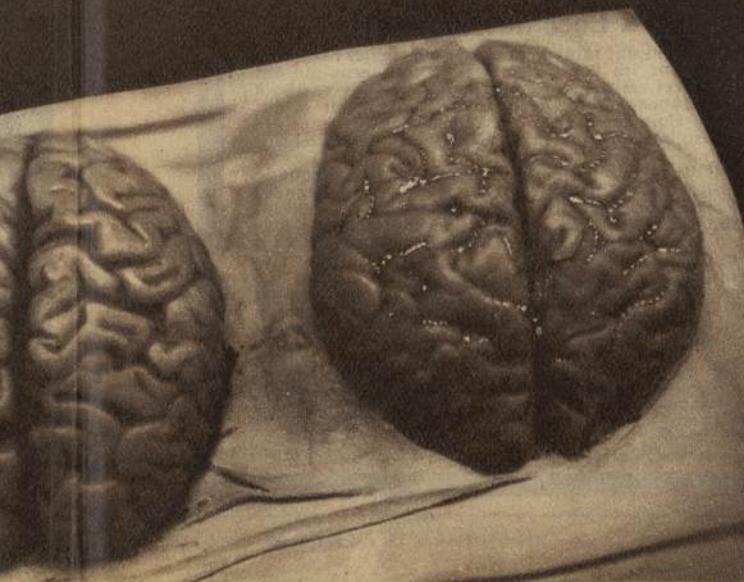
— Dans nos statistiques, nous n'avons pas de cas de ce genre. Non, voyez-vous, le problème est beaucoup plus complexe. Il ne copie aucun héros de fiction, cet enfant qui prolonge à plaisir son dangereux vagabondage et qui, après avoir été arrêté, semoncé, placé, stabilisé en un mot, s'évade pour retrouver une liberté ourlée de misère. Son éducation désordonnée en a fait un excité, un hyper-nerveux, un instable chronique. Ce serait vraiment trop beau s'il suffisait, pour le guérir, de le priver de certains films et de certaines lectures ! Allons donc, son mal, il le porte en lui. Son besoin d'évasion est irrésistible, et pourtant, il sait qu'il sera repris...

Mon informateur conclut :

— Seulement l'expérience l'aura endurci. Quand il reprendra à nouveau le chemin du Dépôt, quand il fera, derechef connaissance avec le programme-maison — la douche dans le baquet, la boule de pain, la gamelle de haricots, la paillasse avec les poux et le reste — il y a dix à parier que son bulletin d'entrée portera un « motif » plus grave que celui de la fugue. Il aura fait ses vrais débuts dans l'illégalité.

(A suivre.)

Harry GREY.



IL EST OFFERT AUX LECTEURS DE DÉTECTIVE UN BON DE RÉDUCTION DE 500 FRANCS

DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR SANS INTERMÉDIAIRE

Ce poste vient d'obtenir la Médaille d'Or ainsi que la Croix d'Or à l'Exposition générale du Commerce et de l'Industrie pour 1937.

Capte 150 stations, dont Moscou, Le Vatican, Radio-Colonial, l'Amérique, etc.

FONCTIONNE SANS ANTENNE EXTERIEURE AVEC LE SIMPLE BOUT DE FIL QUE NOUS JOIGNONS A L'APPAREIL.

Cadran multicolore à feux de position pour chaque gamme d'ondes. Musicalité parfaite.

Lampes type américain du dernier modèle, qui sont en vente chez n'importe quel électricien. Haut-parleur électro-dynamique grand modèle (21 cm.) à suspension arrière et à blindage spécial antironfleur, garantissant une production parfaite.

Antifading différé (le plus efficace à ce jour).

Filtrage des parasites et régularisation des survoltages provenant des irrégularités de courant par la lampe C-23.

Condensateur flottant supprimant l'effet Larsen.

Est prévu soit pour courant alternatif et fonctionne sur 110-130-220 et 240 volts.

Ou construit en « Universel », et fonctionne indifféremment sur les mêmes voltages alternatifs en même temps que sur 110 et 220 volts continu.

En alternatif, comprend les lampes C-23, 6-R-7, 6-F-6, 5-Y-3, 6-A-8, 6-K-7 et l'œil magique en tréfle cathodique EM I.

En « Universel », E-310-N, 25-Z-6, 25-L-6, 6-Q-7, 6-A-8, 6-K-7 et l'œil magique 6-G-5.

GRANDE SELECTIVITÉ : Jamais deux stations ne chevauchent l'une sur l'autre.

L'œil magique permet le repérage silencieux et précis des stations.

TOUTES ONDES DE 19 à 2.000 MÈTRES

BOBINAGES : 7 circuits accordés à noyau de fer magnétique et réglés sur 472 kc.

— sélectivité 8 kc. — des résultats étonnantes sont obtenus en ondes courtes.

PRISE POUR PICK-UP

GARANTIE. — Un an sur l'appareil et trois mois sur les lampes.

PRIX IMPOSÉ (déjà imbattable) 1.495 fr.
Réduction avec ce bon 500 fr.

PRIX NET 995 fr.

CREDIT — ESSAI A DOMICILE — ÉCHANGES

Pour Paris, convoquez-nous sans engagement

Expédition en province contre remboursement de 995 francs, port dû. Retour accepté dans les quinze jours si l'appareil motivait la moindre déception.

Les Etablissements « D. S. » font partie de la LIGUE D'ASSAINISSEMENT COMMERCIAL, ce qui veut dire : loyaute, probité et respect absolu des engagements.

SUPERHETERODYNE 7 LAMPES RÉELLES

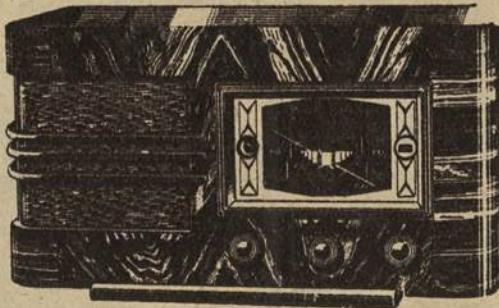
Y
COMPRIS
LE...
FAMEUX
ŒIL
MAGIQUE

Encombrement
52x27x26

Emballage
gratuit

Etablissements D. S., 50, rue Rochechouart, Paris
MEMBRE DE LA LIGUE D'ASSAINISSEMENT COMMERCIAL

TRUD.: 86-07. OUVERT LE DIMANCHE



ÉCOLE INTERNATIONALE
de DÉTECTIVES
ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS
(Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
28, AVENUE HOCHE (8^e)
CAR. 19-45

M^{me} MAX Voyante, diplôme international. Tarots. Lignes mains. Guide, renseigne, ramène affection. Reçoit t. les jours et dim. et par correspond. 25 fr. 151, rue du Fg-Poissonnière, Paris-9^e (M^{me} Barbès-Poissonnière-Gare du Nord.)

ACCORDÉONS — Instruments de musique



Vente directe
du fabricant
aux particuliers
— franco de douane —

Plus de
1 million de clients.
Demandez de suite
notre catalogue français
gratuit

MEINEL et HEROLD, Markhausen 509 (Tch.-Slov.)

Affranchir lettres 1.75, cartes post. 1.»

ÉCOULEMENTS TARIS

Cystite. hypertrophie de la prostate
Traitement efficace, sans danger par
puissant antiseptique urinaire :

PAGEOL

CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes
Paris. - Rens. gratuits Ec service n° 601

Jeunesse Sexuelle

Peut-on conserver la jeunesse sexuelle jusqu'à la fin de ses jours ?

Peut-on la recouvrir lorsqu'on l'a perdue ? La jeunesse sexuelle prolongée a-t-elle une influence sur la santé générale, sur toute l'activité intellectuelle, morale, physique de l'individu ?

La notice ORMOPHYSÉ étudie l'importance des fonctions secondaires des glandes sexuelles. Elle résume les méthodes qui permettent à l'homme épuisé sexuellement de retrouver goût à la vie, au vieillard précoce de rajeunir véritablement et durablement grâce aux Hormones.

L'Ormophyse, traitement de choix des déficiences glandulaires, contient des extraits glandulaires totaux, prélevés sur des animaux jeunes. La boîte de 40 dragées, fioles à absorber, 33 fr. toutes pharmacies et aux Laboratoires Ormophyse, 40, rue d'Alsace-Lorraine, Malakoff (Seine), qui envoient gratuitement et discrètement sur simple demande leur notice médicale et un échantillon de dragées (1. fr. en timbre pour frais).

Restez alerte...

Plus que jamais vos affaires l'exigent... et n'oubliez pas que la puissance de votre esprit est fonction du bon état de votre corps. Pourquoi, dès lors, vous laisser accabler par les migraines, l'insomnie et les douleurs sourdes que donne une sensibilisation particulière à l'humidité, quand il suffirait d'une cure d'Urodonal à raison de 2 ou 3 cuillerées par jour pour les chasser et recouvrir votre belle santé d'antan ? Chez votre pharmacien ou, à défaut, Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.

URODONAL
Premier Antirhumatismal

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesses du cœur. Recouvrez votre vigueur, des nerfs calmes, une vue claire et une bonne mémoire. Que vous fumiez la cigarette, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis. Remèdes Woods Ltd. 167 Strand (219 TAO). Londres WC 3.

GRANDIR

de 10 à 15 cm. et devenir fort. Env. disc. Proc. COPP. Cont. 2 timb. Remboursé en cas d'insuccès. Dr. Institut Moderne n° 144 Voiron (Isère)

la Timidité

est vaincue en 8 jours par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pil fermé contre franc en timbres. Écrire au Docteur J. D. Fondation RENOVAR, 12, rue de Crimée, Paris.

Pour la publicité dans DÉTECTIVE

s'adresser à

G. BALLY

50, rue de Châteaudun, Paris-9^e. Tél.: Tri. 81-12



Vous ne serez plus

CHAUVES

avec

Capilogène

53, Bd Haussmann, PARIS (9^e)

Tél.: Opéra 40-34

**Guérison rapide
de la Calvitie**



I'ÉLECTRICITÉ



**Pourquoi
le traitement
par
l'électricité
guérit:**

Le précis d'électrothérapie galvanique édité par l'Institut Médical Moderne du Docteur M.A. GRARD de Bruxelles et envoyé gratuitement à tous ceux qui en feront la demande, va vous l'apprendre immédiatement.

Ce superbe ouvrage médical de près de 100 pages avec gravures et illustrations et valant 20 francs, explique en termes simples et clairs la grande popularité du traitement galvanique, ses énormes avantages et sa vogue sans cesse croissante.

Il est divisé en 5 chapitres expliquant de façon très détaillée les maladies du

Système Nerveux et de

l'Appareil Urinaire chez l'homme et la femme, les

Maladie des Voies Digestives et du

Système Musculaire et Locomoteur.

A tous les malades désespérés qui ont vainement essayé les vieilles méthodes médicamenteuses si funestes pour les voies digestives, à tous ceux qui ont vu leur affection rester rebelle et résister aux traitements les plus variés, à tous ceux qui ont dépensé beaucoup d'argent pour ne rien obtenir et qui sont découragés, je conseille simplement de demander mon livre et de prendre connaissance des résultats obtenus par ma méthode de traitement depuis plus de 25 années.

De suite ils comprendront la raison profonde de mon succès, puisque le malade a toute facilité de suivre le traitement chez lui, sans abandonner ses habitudes, son régime et ses occupations. En même temps, ils se rendront compte de la cause, de la marche, de la nature des symptômes de leur affection et de la raison pour laquelle, seule, l'Électricité Galvanique pourra les soulager et les guérir.

C'est une simple question de bon sens et je puis dire en toute logique que chaque famille devrait posséder mon traité pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé. C'est du reste pourquoi j'engage instantanément tous les lecteurs de ce journal, Hommes et Femmes, Célibataires et Mariés, à m'en faire la demande.

C'EST GRATUIT : Écrivez à M^{me} le Docteur M.A. GRARD, Institut Médical Moderne, 30, Avenue Alexandre-Bertrand à FOREST-BRUXELLES, et vous receverez par retour du courrier, sous enveloppe fermée, le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs.

Affranchissement pour l'étranger lettres 1.75, cartes 1 fr

Je m'défends

MAC CASTOR DIT "LA BEAUTÉ"

NON, écoute, lève-toi, viens admirer Castor qui a monté un « flamb » pour un produit de beauté. J'ai peur que cela ne puisse durer longtemps.

C'est ainsi que vers dix heures trente, je me trouvais près de Saint-Germain-des-Prés, en compagnie de Bébert, lequel cherchait à me prouver que les produits de Castor étaient merveilleux, et que tous les autres fabricants lui avaient dérobé son procédé de fabrication.

— Tu comprends, ce malheureux n'avait pas les moyens, me disait-il, alors les vampires l'ont fait « jacter » et depuis ils exploitent sa trouvaille. Aujourd'hui il se défend, c'est notre devoir de le soutenir. Je pense que tu es de mon avis ?

J'avoue que, tiré du lit après une nuit de belote malheureuse, ainsi qu'il ne m'arrive que trop souvent, je n'entrevois pas d'une façon précise les vampires qui avaient fait « jacter » Castor pour lui dérober son secret, ni même l'utilité d'expérimenter son produit, car moi, je connaissais Castor dit « La beauté ».

Mais je suis un faible, je n'aime pas les complications. Bébert est en somme un type qui connaît son Paris. Il m'a alerté ! Castor a peut-être trouvé quelque chose de bien sans s'en rendre compte.

— Tiens, dis Bébert, regarde-le comme il est beau ! Il est sûr de lui, j'ai la conviction que son truc va faire du bruit dans le bourg !

Décidément, est-ce le réveil précipité, je n'étais pas emballé ni sur le « truc » ni sur le bruit que cela devait faire dans le bourg. Oh, certes, Castor avait fait des frais, j'en conviens. Sur un manche à balai il avait fixé une pancarte sur laquelle était inscrit en caractères respectables « Mac Castor » et en dessous « la Beauté ». Vous avouerez que c'était déjà un programme. Sa petite table pliante était garnie de gobelets en carton de très modestes dimensions, semblables à ceux utilisés par certains crémiers, sur lesquels il avait tracé à défaut d'étiquette le numéro 55.

Ce numéro devait désigner sans doute le nombre d'expériences auxquelles le célèbre Mac Castor s'était livré avant de réussir le produit parfait « le 55 de Mac Castor ».

Je vous ai dit que je n'étais pas emballé sur cette histoire, et naturellement, je suis arrivé avec Bébert un peu tard pour me renseigner sur la nature du produit. Mac Castor avait un auditoire, il était en plein « boum ».

Notre présence lui donna, du reste, une activité accrue.

— N'attendez pas de moi, déclamait-il, une belle étiquette sur un pot artistique, car finalement c'est vous qui régleriez les frais. Ce que je vous offre aujourd'hui est le fruit de mes expériences dans les Amériques. (Il n'a jamais pu choisir entre les deux.) Ce n'est pas fait pour le cinéma, mais pour la vie honnête et laborieuse. Je m'adresse aux ménagères qui sont obligées de vaquer aux soins du ménage et en supportent tous les inconvénients.

Venaient ensuite tous les cas de gerçures, rougeurs, dartres, etc., et les bienfaits de son produit.

— Tiens, regarde un peu, me dit Bébert, il va commencer son petit pelotage « à l'œil », il a dû repérer la petite « gravos » du premier rang.

Mac Castor descendait alors de son banc sur lequel il était monté et, tout en pérorant, se rapprochait du premier rang où se trouvait la « gravos » repérée également par Bébert.

— Ainsi par les temps froids, continuait-il, les seins des femmes deviennent réches et douloureux. Les maris n'aiment pas cela. C'est bien simple, voilà comment il faut opérer. Puis s'adressant à la femme déjà désignée : « Permettez, madame. »

Il plaçait une main sous le sein, comme pour le soulever, et de l'autre il décrivait des petits ronds sur la partie supérieure comme s'il l'enduisait de son produit.

Généralement, cette démonstration cessait à la suite des rires de l'assistance ou des protestations de la patiente, mais dans tous les cas, le résultat était atteint. Le produit du célèbre Mac Castor n° 55 était vendu six francs.



— Alors, vous avez vu, me dit Mac Castor, lorsque la première fournée venait de s'écouler. Je crois que je l'ai trouvé, hein, et c'est un produit épata, sans aucun parfum : tenez, rendez-vous compte.

J'aurais préféré qu'un peu de parfum soit mélangé à cet inquiétant produit, en raison de l'odeur de rance qu'il dégageait.

— C'est ce qui prouve que le pro-



à la main. Elle se dirigeait vers la table sans s'inquiéter de Castor et de ses amis. Elle disposait sur la table le produit 55, lorsque l'inventeur alla la rejoindre pour lui donner les dernières instructions.

— Oh ! fit Bébert, profitant de l'absence de Castor, tu te rends compte, ce n'est pas une plaisanterie !

En effet, « la Gamine » mesurait au bas mot 1 m. 80 sur... non, j'y renonce, un vrai bahut normand, quoi !

— Hein, comment la trouvez-vous ? fit Mac Castor, qui revenait près de nous.

— Epatante, répondit Bébert, mais à ta place j'en ferais des lotissements. Elle est avantageuse !



La nationalité de Castor n'avait jamais été bien définie. Né à l'île Sainte-Marguerite, sous le protectorat anglais, d'une mère arabe et d'un père inconnu, il s'était réclamé de la nationalité française.

Sans doute parce qu'il a appris à monter à bicyclette en France, disait Bébert, qui ne s'embarrassait jamais dans les formalités.

C'est ce qui expliquait sa mauvaise connaissance de la langue française et son emploi défectueux dans ses boniments publicitaires.

— Ce n'est pas l'oiseau qui a le plus beau plumage qui chante le meilleur, s'écriait-il, pour convaincre ses auditeurs que si l'emballage de son produit n'était pas luxueux, le contenu était merveilleux.

Castor allait recommencer la petite diversion avec la « gravos », lorsque deux messieurs s'approchèrent de sa table et examinèrent le produit, le flairant d'un air effaré.

— Mais c'est un produit nocif, votre n° 55, dirent-ils à Castor.

— Ah, je puis vous certifier que non, je n'achète pas à la maison Nocif, je fabrique moi-même, et, puisque vous êtes commissaires, je dis mon secret, c'est de la graisse de mouton. Aucun danger, on peut faire sa cuisine avec !

Mac Castor venait de fournir trop de preuves de la qualité de son produit. Il dut plier bagages, défaire sa belle pancarte, pour accompagner ses interlocuteurs, laissant derrière lui une petite odeur de rance.

Le public ingrat regardait le départ de cet inventeur, sa pancarte sur l'épaule, l'air accablé, tel Jésus partant avec sa croix pour le Golgotha, lorsque Castor se retourna.

— Et ma Gamine, dit-il aux policiers ?

Ceux-ci arrêtèrent la marche du cortège, croyant avoir laissé un enfant sur le lieu de la capture, lorsqu'ils aperçurent la compagne de Castor qui lui souriait tendrement.

— C'est cette personne, la Gamine, fit le commissaire. Oh ! je crois qu'il n'y a rien à craindre, elle peut rentrer toute seule.

L'ARGUS DE LA PEGRE.

Les aventures de M. BYRRHSEC et de M^e BYRRHALEAU - n° 3



M. BYRRHSEC ET M^e BYRRHALEAU VOUDRAIENT BIEN QUITTER CE DESERT BLANC... UN TRAINEAU.



1000 FRANCS POUR NOUS EMME-
NER, OFFRE M. BYRRHSEC A NONO.



PAS POUR 10.000, RÉPOND NONO.



GRÂCE A L'APÉRITIF DES FAMILLES
M. BYRRHSEC ET M^e BYRRHALEAU PURENT QUITTER LE PÔLE.



Ces faux monnayeurs ont abreuillé le marché de pièces de dix francs en plomb, ce qui leur coûtera cher, en dépit du talent de M^{es} Moro-Giafferi et Raymond-Hubert.

NOTRE VOIX

UN VŒU À RÉALISER

LES jurés de la Seine, ayant à juger, la semaine dernière, une affaire de faux monnayeurs, dans laquelle étaient accusés des fabricants de pièces de 10 francs et des émetteurs, ont formulé à l'adresse des pouvoirs publics un vœu qui mérite d'être retenu. Voici le texte de ce vœu :

Les soussignés, membres du jury de la Seine, dans la première session de février 1938, expriment le regret que l'état de la législation en matière de fausse monnaie place le jury dans l'alternative d'une solution contraire à la matérialité des faits, ou d'une peine excessive, et souhaitent qu'une réforme donne désormais à leur verdict une liberté plus grande.

Il faut porter à ces manifestations de la pensée des juges populaires qui sont, quoi qu'en aient dit parfois des esprits superficiels, une des garanties de notre droit public, un intérêt soutenu, car les voeux du jury reflètent des préoccupations justes, qui doivent inspirer les réformes judiciaires.

Les jurés de la Seine ont voulu montrer leur mécontentement en acquittant, parmi les individus traduits devant eux, un certain nombre d'accusés, qui n'étaient pas les fabricants de fausse monnaie, mais les émetteurs, ceux qui avaient écoulé dans le public quelques fausses pièces de dix francs.

L'embarras des juges était grand : pour la faute commise par les émetteurs, le minimum de la peine était cinq ans de réclusion. Le jury a trouvé que le châtiment était excessif et pris, comme il l'indique, dans une alternative néfaste, il a acquitté, mais il eût préféré, de beaucoup, infliger une peine de prison, un an ou deux ans, par exemple, à des hommes qui étaient coupables.

Les faussaires, eux, n'ont pas été ratés : sept et huit ans de réclusion. Par conséquent, une condamnation efficace leur a été réservée, et c'est très bien ainsi.

Ce n'est donc pas un excès d'indulgence, une forme de cette sentimentalité romantique, si souvent dénoncée, qui peut être reprochée aux jurés. Ils ont dit, au contraire, qu'ils auraient voulu condamner ; mais l'excès de sévérité de la loi leur a fait peur.

Nos textes de droit sont, dans bien des cas, périmés.

Nous en avons un exemple précis, dont il faut tirer un enseignement.

Permettre au jury de ne pas laisser échapper un coupable, en lui donnant le moyen de modérer la sanction, telle est la conclusion qui doit être retenue du vœu des jurés de la Seine.

D

Reconstitution à Bagnoles-de-l'Orne...



M. Brochard a procédé à la reconstitution de l'assassinat des frères Rosselli. On voit, ci-dessus, Mme Rosselli qui a reconnu en Jacobie l'un des auteurs de cet assassinat, et Tenaille, sévèrement encadré par les gendarmes...

LA JUSTICE

PETITS PROCÈS

MONNAIE DE SINGE

L'AFFAIRE s'est passée à Nanterre, mais pour une fois ni les célèbres pompiers ni la rosière ne sont en cause. Je le dis sans périphrases : un incident, un petit incident entre propriétaire et locataire en mal de terme.

Mme Barreau, la propriétaire, personnage d'âge et d'ordre, trouvait que M. Pauley, jeune et élégant locataire du troisième, vraiment exagérait un peu. Avoir sa « cinca » et toujours être en retard pour le loyer !

Non ! parole, l'on se moquait d'elle.

Songez, plus de dix fois déjà elle avait présenté sa quittance recevant pour tout paiement cette lapidaire réponse : « Payer et mourir, l'on a toujours le temps ! Vous repasserez, vous repasserez ! »

Et patiente Mme Barreau repassait mais, dans cet immeuble sans ascenseur, les soixante-dix printemps de la propriétaire, logée elle-même au rez-de-chaussée, ne trouvaient en rien leur compte à ces ascensions éreintantes. Aussi, à cette histoire de termes impayés, se jurait-elle, en elle-même, de mettre sans autre délai, un terme.

Enfin, le jour du drame arriva, car il n'est si fine plaisanterie qui ne cesse. Dans la matinée, l'amie de M. Pauley avait répondu, la bouche en cœur : « Venez ce soir, madame Barreau, mon ami y sera. Il vous payera. Allez ! vous pouvez être bien tranquille ! »

Et le soir venu Mme Barreau revint, mais là je lui cède la parole.

La propriétaire. — Lorsque j'ai montré ma quittance, M. Pauley m'a dit en riant : « Vous voulez de l'argent ? Eh bien, en voilà ! Payez-vous ! » (Rires.)

Le président. — Qu'a-t-il donc fait ?

La propriétaire (les bras au ciel). — Un geste, mon président ! Un geste ! Jamais je n'oserai vous dire lequel. (Rires.)

Le président. — Un geste malhonnête ?

La propriétaire. — Oh ! affreux, mon président ! A mon âge, c'est honteux !

Le président. — Il prétend avoir voulu simplement dire : « A la gare ! »

La propriétaire. — « A la gare ! » Ah ! laissez-moi rire. C'était bien autre chose ! Je lui ai dit : « Goujat ! » Alors il m'a renversée d'un coup de tête.

Ce coup de tête était une folie. M. Pauley taillé en hercule, d'une chiquenaude eût pulvérisé la fluette Mme Barreau. Je ne peux croire à cette violence superfétatoire.

La propriétaire. — J'ai encore autre chose à dire. Comme j'appelais au secours, M. Pauley m'a craché... devinez où ?

Le président (impatienté). — Il vous a craché dans la bouche. Vous l'avez déjà déclaré au commissaire. Retirez-vous !

Ecoutons M. Pauley dans ses moyens de défense. A défaut des manières, il a, tout au moins, les apparences d'un gentleman.

M. Pauley. — J'ai dit à Mme Barreau : « Je payerai quand j'aurai des sous. Si vous êtes pressée, allez à la gare ! » (Il esquisse le geste rituel.)

Le président. — Vous vous en êtes tiré avec une grimace. Ce n'est pas ce que voulait votre propriétaire (rires). Et pour les violences qui vous sont reprochées ?

M. Pauley. — Je jure sur les cendres de mes aïeux...

Le président (interrompant). — C'est bien, le tribunal appréciera.

Dix secondes après la sentence tombe. Le prévenu devra payer 50 francs d'amende en bonnes espèces sonnantes et trébuchantes, car, avec M. le percepteur, la monnaie de singe n'a point cours.

« Merci ! » crie d'une voix aiguë Mme Barreau du fond de la salle.

Le parapluie vengeur

POUR la femme, toutes les armes sont bonnes. Vérité banale. Peut-être, déjà, pensez-vous à ces coups de pied désagréables, dont Vénus fait à ses adorateurs une distribution aussi généreuse que gratuite ? Non. L'histoire est moins tiste. Mme Seguin est devant ses juges, pour avoir frappé la demoiselle Laurent avec un parapluie.

La prévenue est soulevée d'indignation, de rage, de colère renfoulée, car Mme Seguin, épouse trompée, est aussi brune qu'ardente, et éruptive.

A la question du président : « Pourquoi avez-vous frappé à l'aide de votre parapluie la demoiselle Laurent », elle explose :

— Monsieur le président ! Dix ans que cela dure ! Depuis 1928, elle m'a volé (sic), mon mari ! Alors, vous croyez, vous, que c'est gai ! (Rires.)

Et Mme Seguin découvre sous sa fine lèvre,

qu'ombrage une moustache brune de collégien, des dents de chat acérées. Je ne ferai point, ici, le récit, par le détail, des circonstances au cours desquelles, après quinze ans de mariage, elle a appris son infortune.

Mme Laurent, sûre de sa beauté, a écouté, impasible, à la barre des témoins, tout ce verbiage. Elle est vraiment sculpturale et faite pour l'inaction ; au demeurant, dactylo dans une grande administration, et très appréciée de ses chefs.

LA DEMOISELLE LAURENT (déposant). — J'allais à mon bureau, lorsque, de sous un porche...

LA PRÉVENUE. — Je proteste ! J'étais sous une porte !

LA DEMOISELLE LAURENT (continuant, sans se troubler). — Cette dame a bondi, telle une furie. « Ah ! gueuse, a-t-elle dit, je t'étranglerai ! » Puis elle m'a saisi à la gorge, et m'a assommée à coups de parapluie.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez été blessée ?

LA DEMOISELLE LAURENT. — Oui, des bosses énormes, au front. (Rires.) Je demande réparation et indemnité pour le dommage.

A la demoiselle Laurent succède M. Lehureux, aimable retraité aussi décoré que décoratif.

M. LEHEUREUX. — Je prenais mon café, bien tranquille à la terrasse d'un débit, lorsque j'ai vu ces deux dames en venir aux mains. Elles se traînaient d'ordure, de saleté. Je les ai séparées aussi-tôt.

Enfin, voici le dernier témoin, M. Charpentier, ouvrier zingueur. Celui-ci est arrivé après la bataille.

LE TÉMOIN. — J'ai ramassé le parapluie, mais je m'ai trompé (sic) de dame, alors, celle à qui je voulais le remettre me l'a jeté par la figure. (Rires.)

LE PRÉSIDENT. — Le parapluie était brisé ?

LE TÉMOIN. — Oh ! en deux morceaux seulement. (Hilarité.) Vous savez, mon président, les petites dames, ça à la tête dure !

Sur ce, le tribunal condamne Mme Seguin à 25 francs d'amende et accorde 500 francs de dommages à la demoiselle Laurent.

M. Seguin, l'heureux mari, versera donc l'amende au Trésor, qui, lui, ne perd jamais ses droits, puis, administrateur de la communauté, il prendra de la main droite un gros billet, qu'il remettra de la gauche à sa blonde maîtresse, au nom de son épouse. Tout cela me paraît parfait et, quant à moi, je n'y trouve rien à reprendre.



DES HOMMIES

PETITES CAUSES

UNE BONNE TOURNÉE !

HUISSIER (appelant d'une voix de stentor). — Leroux et Legris !

Du fond de la salle, deux hommes avancent en tanguant. En manière de contenance ils roulent leur casquette dans leurs mains et s'observent à la dérobée. Ces prévenus en chandail et pantalon de velours ne sont, vous le pensez bien, membres d'aucun club select. Non ! Deux hommes de peine, pour l'heure dans leurs petits souliers, ce qui est, vous le devinez bien encore, une image.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes poursuivis pour coups réciproques. Vous reconnaissiez le fait ?

LEROUX (hésitant). — C'est-à-dire que...

LEGRIS. — Oh ! une chiquenaude, pas plus !

LE PRÉSIDENT. — Vous contestez ? Bien. Entendons, dans ce cas, le témoin.

Un seul témoin, cela est maigre, mais, en l'espèce, l'on peut affirmer que la dame Planche, que le tribunal va entendre, vaut bien, par son amitié, deux Françaises moyennes. Avec toute la grâce de l'un de ces fauteuils que par harmonie imitative on appelle « pouf », elle s'est avancée à la barre. Avec cela jeune et de caractère enjoué !

LA DAME PLANCHE (désignant les prévenus). — Deux bons clients de mon bar, je vous l'assure, mon président.

LE PRÉSIDENT (qui n'est point sourd). — Deux bons clients, avez-vous dit, donc deux habitués, et dire qu'on les représente, dans les renseignements, comme tempérants à l'excès.

LA DAME PLANCHE. — Mais oui, de vraies demoiselles. Ça boit un petit beaujolais par-ci, un petit bordeaux par-là, des petits apéritifs, mais jamais d'alcool (rires).

LE PRÉSIDENT. — Quoi qu'il en soit, ils se sont battus dans votre débit !

LA DAME PLANCHE. — Non, Non ! Dehors, mon président.

LE PRÉSIDENT. — Alors vous n'avez rien vu ! Retirez-vous !

Mais elle est déjà revenue à sa place.

LE PRÉSIDENT (à Leroux). — Expliquez-vous !

LEROUX. — Le matin on s'est trouvé dans la rue. Legris m'a demandé du feu. « J'y » en ai donné. Puis, par politesse, il m'a offert un verre de rouge. J'ai aussi payé une tournée. Puis on a remis ça. En sortant du bistrot, Legris m'a enfonce la casquette jusqu'au nez, histoire de rigoler. Ça m'a vexé !

LE PRÉSIDENT. — Vous avez peut-être la tête un peu près du bonnet ? (rires).

LEROUX. — Oui, j'aime pas, moi, qu'on me fasse des entourloupes. Alors j'y ai fait comme ça (geste de chasser une mouche), mais sans le toucher.

LEGRIS. — T'en as du crime ! J'en ai vu plus de cent bougies ! (hilarité).

LEROUX. — Oui, mais toi tu as riposté d'un direct qui m'a valu trois jours d'hôpital.

LEGRIS. — Non, non ! J'ai donné une gifle, une petite gifle !

LE PRÉSIDENT. — Voyons, est-ce une gifle ou un coup de poing ?

LEROUX. — Je confirme ma déposition en tous points.

Il devrait dire : « En tout coup de poing ! »

LE PRÉSIDENT. — Je résume l'affaire. Il y a donc eu d'abord échange d'apéritifs, puis de gifles ou de coups de poing. Après plusieurs bonnes tournées, une mauvaise ! (rires). Voilà toute l'affaire !

Les deux prévenus approuvent de la tête, comme émerveillés de la compréhension rapide du président.

La sentence tombe. Seize francs d'amende à Leroux, l'homme qui donne des chiquenaudes, mais cinquante francs à Legris dont les directs sont si efficaces.

Précédés de la patronne du bar, les deux gars quittent l'audience, en bons camarades qu'ils seront désormais sans nul doute, car cette petite affaire en a fait deux copains, deux vrais amis.



Gelly et Vérin, voulant se faire justice eux-mêmes, ont torturé Jean Rivet, beau-frère du premier. Rivet est mort. Le secrétaire de Belleville, M. Clément, les interroge

COURRIER JURIDIQUE

A. R. 88. — Vérifiez si votre nom n'a pas été rétabli sur la liste électorale. La loi d'annulation ne vise pas ce délit, mais vous pourrez demander votre réhabilitation, qui, en raison de l'ancienneté de la condamnation et de la peine légère qui a été prononcée, vous sera probablement accordée. Pour cela, vous devez adresser une demande sur papier timbré au procureur de la République de l'arrondissement où vous habitez, en exposant brièvement les faits, votre situation personnelle. Une enquête aura lieu, puis la chambre des mises de la cour d'appel statuera sur votre demande.

Barnabo, Maroc. — L'arrêté d'expulsion subsiste.

Confidences 29-12-37. — Ce délit est annulé. Votre casier judiciaire doit être vierge ; demandez-en un extrait. Vous pouvez donc prétendre à un emploi réservé.

Saint André 313. — Votre femme a été bien imprudente de signer un bon de commande sans le lire et surtout de le signer, sans vous avoir consulté au préalable. Mais, puisque vous avez un témoin qui a entendu les propos du représentant, vous pourrez demander à le faire entendre et résister ainsi à la demande de paiement de l'appareil.

F. M. assurances. — Envoyez votre adresse pour réponse personnelle.

Raymond S., rue des Cordeliers, Bordeaux. — Puisque votre femme a la garde des enfants, elle a droit aux allocations familiales.

Susy, ennuyée. — La prescription de cinq ans est, en effet, la prescription habituelle en matière de créances contre l'Etat (sauf exceptions, bien entendu). Dans votre cas, puisque vous étiez mineure à l'époque où vous auriez dû toucher ce reliquat de pension, c'est votre tuteur qui aurait dû agir. Il a été négligent et est donc responsable de cette négligence préjudiciable. Mais peut-être une nouvelle démarche auprès du ministère pourrait-elle aboutir à un résultat ?

Biasimi. — Il est exact que seuls les citoyens français peuvent faire leur service dans l'armée française. Si vous faites votre temps à la Légion étrangère, votre demande de naturalisation pourra être plus facilement accueillie.

Suzanne N., Alger. — Les deux lettres que vous nous communiquez émanent, en effet, probablement d'une de ces officines pratiquant l'escroquerie au prêt sous le couvert de promesses alléchantes et qui, après avoir extorqué à leurs dupes une certaine somme, sous le prétexte de « constituer un dossier » et de « régler les frais d'enquête », ne réalisent aucun prêt. Nous avons fait une campagne énergique contre ces requins et vous conseillons de réclamer par retour du courrier la restitution des fonds, faute de quoi une plainte sera déposée à la section financière du parquet de la Seine.

Les amants ennemis

A un moment, j'ai voulu le quitter ; il m'a demandé alors une indemnité de 100.000 francs...

Indemnité de rupture de fiançailles, que réclamait Rolf, comme une jeune fille abandonnée à la veille des noces.

Ainsi s'achevait, dans l'atmosphère tendue de ce procès, une liaison qui fut vibrante. Marie Garnier — détail savoureux — ne fut pas seulement la maîtresse éperdue de ce jeune garçon : elle fut encore sa marraine, car Rolf, on ne sait trop pourquoi, abjura sa religion israélite et se convertit au catholicisme. Marie Garnier fut, à Saint-Philippe-du-Roule, sa marraine. Après l'avoir, toute une nuit, tenu dans ses bras palpitants, elle le tint, dans la matinée, sur les fonts baptismaux.

Marie Garnier a été condamnée à 2 ans de prison, et Rolf Feldheim à 3 ans. Le tribunal a eu un peu d'indulgence pour la femme qui vieillit et qui aime.

...de l'assassinat des frères Rosselli



...sur ces autres clichés, on voit Bouvier, reconnu par la fille d'un débiteur de tabacs ; Fauran qui n'est pas d'accord avec Bouvier et qui ergote ; enfin, Jacubiez qui rend visite à Mme Rosselli quelques semaines avant le crime.

Les My

MARS

Le commissaire Cals et ses inspecteurs cherchent l'indice qui les mettra sur la voie de l'assassin de Marguerite Maroger, servante au Black Horse.

gin et le whisky remplacent ce coquin de pastis. Et le prix des consommations s'y règle en livres et en dollars.

Sous les lumières rutilantes, des femmes platinées, fardées, élégantes, Marseillaises parfois, mais plus souvent Levantines, Italiennes, Espagnoles, offrent aux navigateurs éblouis le prestige usurpé de la Française. Derrière chacune d'elles, se profile l'ombre inquiétante mais discrète du protecteur.

Le jazz, conduit par un nègre fou, fait tourner les couples, l'alcool fait tourner les têtes. Parfois un ivrogne se fâche et renverse les verres, ou lance sa chaise contre la glace.

Des hommes silencieux, aux gestes précis, le jettent dehors, sans violence inutile. Une main experte le soulage seulement de son portefeuille... pour payer la casse.

Et la fête continue, endiablée, jusqu'au petit jour. Titubant, les matelots rejoignent leur bord. La gérante, avant d'aller se coucher, fait sa caisse, qu'elle enfouit en quelque cachette mystérieuse, en attendant le grand jour, qui permettra d'emporter la redevance sans risque de se faire dévaliser.

Quelques heures après, la femme de ménage arrive pour le nettoyage. Au « Black Horse », c'est Marguerite. On ne la connaît que par son prénom. Il aura fallu qu'elle meure tragiquement, pour que ses familiers apprennent qu'elle s'appelait Marguerite Maroger, et avait été mariée.

Longtemps, Marguerite avait été une des reines de la noce, participant aux bacchanales de la nuit. Depuis un mois, usée, flétrie avant l'âge, elle n'était plus bonne qu'à balayer la salle où elle avait si souvent dansé, et réparer le désordre créé par la joie des autres.

Ce matin-là, un peu après 9 heures, quand la gérante d'une boîte de nuit voisine, le « New Castle Arms », qui appartient également à la propriétaire du « Black Horse », vint comme à l'habitude chercher ses clés, elle fut surprise de ne pas trouver Marguerite dans la salle. Ses appels restèrent sans écho. La gérante est une femme de tête. Avec décision elle alla vers le placard où, derrière une rangée de bouteilles de champagne, elle savait que sa patronne cachait sa recette.

La serrure en avait été forcée. Tout était saccagé à l'intérieur ; des pièces d'argent avaient roulé à terre. La conviction de Mme Gomez fut vite faite : « Marguerite a levé le pied avec la caisse. »

Et, après avoir tiré le rideau de fer, elle s'en fut prévenir, non loin de là, la propriétaire, Mme Bouchier, qui, s'étant couchée à 4 heures, ne l'entendit pas frapper. Alors la gérante, alla chercher à l'école du quartier, Georges Bouchier, âgé de 15 ans, garçon « très à la page », malgré sa grande jeunesse.

Le jeune homme put entrer chez lui prévenir sa mère et, la laissant s'habiller, partit avec la gérante faire ce qu'ils croyaient devoir être les premières constatations du vol.

Poussant ses investigations à l'entresol, l'écolier découvrit avec horreur, dans un réduit servant d'entrepôt à bouteilles vides et vieux matériel, le corps de Marguerite qui gisait sans vie sur le sol, face contre terre.

Le cri qu'il poussa alors, glaça le sang de sa mère.

Quand les premiers enquêteurs arrivèrent, ils constatèrent que la malheureuse avait tout d'abord été mise dans l'impossibilité de crier. Ses agresseurs l'avaient étourdie d'un coup de bouteille au front. Puis ils lui avaient enfoncé un gros tampon de coton dans la gorge, et l'avaient bâillonnée avec son tablier. Enfin, avec une cordelette, ils lui avaient ensuite lié les poignets derrière le dos.

(Ainsi mourut, dans le rapide Paris-Vintimille, Suzanne Garola, la belle pâtissière, ligotée et étouffée par son baillon trop brutallement appliquée.)

Débarrassés de la servante, les bandits avaient été droit au placard-chambre, et fait main basse sur six petits sacs de toile, remplis, comme au bon vieux temps, de pièces d'argent, sept mille francs environ. Sans doute pressés ou dérangés, ils ne prirent du reste pas tout et négligèrent un millier de francs rangés dans une boîte.

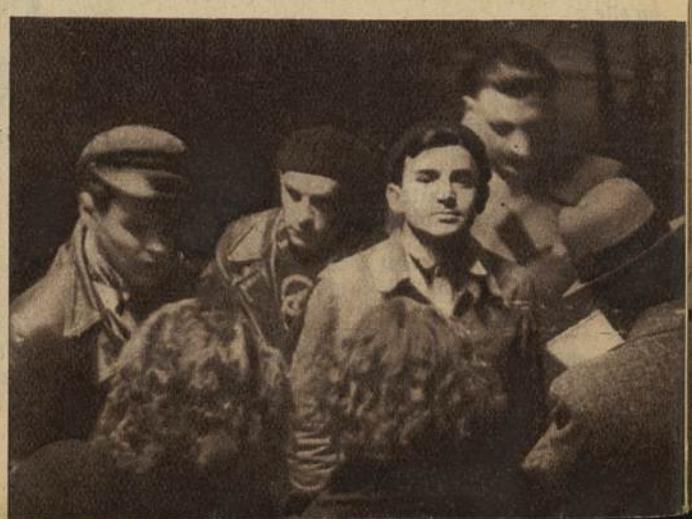
Par ailleurs, tout était en ordre. Les bandits avaient d'avance où ils allaient et ce qu'ils cherchaient. Derrière eux, ils ne laissèrent aucune trace, aucun indice. Telles sont les premières données de cette mystérieuse affaire soumise à la perspicacité du chef de la Sûreté, M. Santonacci, et de son collaborateur, le commissaire Maroselli.

L'enquête devait leur fournir, immédiatement, une piste facile, trop facile même à leurs yeux de fins limiers, mais qu'ils ne crurent pas devoir rejeter sans contrôle.

Depuis le matin, quatre marins d'un paquebot américain, l'*Exochorda*, arrivé la veille, qui avaient tiré leur bordée dans la nuit, refaisaient la tournée des boîtes de nuit, dans l'espoir fallacieux de retrouver le portefeuille perdu par l'un d'eux.

Mme Bouchier, la propriétaire, révéla qu'une heure avant, Marguerite était venue lui crier à travers la porte de sa chambre que deux marins, dont l'un était petit et coiffé d'un béret basque, avaient déjà

Des matelots américains qui étaient venus en bordée au Black Horse furent un instant soupçonnés. Mais ils n'étaient pour rien dans le crime.



On a calomnié Marseille en l'appelant « Chicago de la Méditerranée ». On tue ailleurs ; on tue partout. Mais avec ses vingt kilomètres de quais, avec ses milliers de vaisseaux qui apportent de riches cargaisons mais aussi un lot humain fort trouble et qui a fini par altérer le vieux caractère provençal honnête et jovial, Marseille est la proie de bien des convoitises, de bien des appétits...

L'AFFAIRE DU "BLACK HORSE"

MARSEILLE

(De notre correspondant particulier).

AMARSEILLE le moindre fait divers menace toujours de conduire l'enquête d'une police habile et courageuse, mais manifestement insuffisante faute de crédits, en quelque terrain mouvant, où elle s'enlise.

Un homme est trouvé mort sur la route : c'est banal. Mais pourquoi ce mort a-t-il sept balles dans la bouche ?

Au petit jour, alors qu'il sirotait « un chaud à la fine » au comptoir d'un bar désert, quelque mystérieux consommateur reçoit une balle dans le ventre : banal encore. Mais pourquoi ce blessé ne peut-il jamais fournir de précision sur ses agresseurs ? Il faut reconnaître que Marseille est une place forte pour l'armée du crime. La mer lui apporte des renforts ininterrompus et mystérieux ; la mer remporte les meutriers dans les cales aux mille cachettes de ses vaisseaux toujours en partance. Et le crime alors reste impuni, presque toujours inexpliqué.

Qui a tué Marguerite, la servante du « Black Horse » ?

Le « Black Horse » ! Elles sont ainsi, autour de la Joliette, plusieurs boîtes de nuit, connues des navigateurs du monde entier, dont les enseignes anglaises surprennent les paisibles touristes.

« Black Horse » ! « New Castle Arms » ! « Welcome » ! « Elephant Castle » !

Ce n'est pas le romantique bistrot du port dont la crinière rousse de la servante et l'accordéon nostalgique retiennent une clientèle facile à satisfaire.

C'est le cabaret dancing américain, hospitalier aux seuls initiés.

Ici on parle anglais, cet espéranto du marin ; le

Mystères

S E I L L E

frappé à la porte du « Black Horse » pour réclamer des papiers perdus.

Etaient-ils revenus cambrioler l'établissement, où ils supposaient avoir été entolés ? L'hypothèse est séduisante. D'autant plus que, manifestement, le crime n'était pas prémedité. La servante à son retour de chez sa patronne a dû surprendre les cambrioleurs. Tout le prouve : la bouteille qui l'assomma, prise sur place ; le coton qui l'a étouffée et qu'elle portait sur la poitrine pour se guérir d'un rhume.

En tout cas, les Américains, appréhendés, se défendirent d'être venus deux fois réclamer leur bien. On les garda une quinzaine d'heures et il fallut bien les rendre à leur bateau qui n'attendaient que leur libération pour appareiller.

S'il en était besoin, le témoignage d'un chiffonnier, recueilli le lendemain, les innocentait surabondamment.

Encore une figure curieuse évoluant dans le cadre de ce drame étrange, que ce chiffonnier, Louis Cario, dont on apprit que chaque matin il venait rendre visite à la servante du « Black Horse » qui, charitable, lui abandonnait les restes laissés par les fêtards de la veille ; et comme un bon geste en attire un autre, Cario transportait de temps en temps, au domicile de la servante, un sac de charbon prélevé sur la provision de l'établissement. La veille, il avait, et pour cause, vainement attendu sa bienfaitrice, mais, il avait remarqué deux groupes de marins venant frapper à la porte du bar. Quand on lui annonça la mort de Marguerite, il déclara : « Je n'ai pas encore lu les journaux. »

Le mieux était d'en arriver à la méthode classique. A défaut d'autres indications, de fouiller dans la vie de la victime. Et la vie galante de Marguerite Maroger ne manque pas d'épisodes mouvementés. Marguerite vivait en dernier lieu avec Mariano Calabresi, qui a adopté le prénom plus marseillais de « Marius ». Entendu à la Sûreté, il a fourni un alibi indiscutable.

Cependant, c'est dans les relations de Marguerite Maroger, que la Sûreté espère trouver la piste décisive. Une femme comme elle ne pouvait pas avoir rompu entièrement avec son passé.

Ci-dessous : Les camarades de Garagnon font une collecte pour la veuve. Ci-contre, le commissaire Maroselli et l'inspecteur Valprède enquêtent.



Une autre affaire mystérieuse : l'assassinat du chauffeur de taxi Garagnon dont on retrouva le cadavre dans un taxi abandonné sur la Corniche (ci-dessus)

Du reste ce n'est pas la première fois que la re-tente du « Black Horse » tente la cupidité des cambrioleurs.

Départ et aboutissement de toutes les enquêtes délicates, c'est dans le « milieu » marseillais qu'il faut chercher les assassins de la servante du « Black Horse ». Et toute la police marseillaise s'y emploie.

LE MEURTRE DU CHAUFFEUR

Lourde tâche que vient compliquer mal à propos pour un personnel déjà insuffisant, la découverte d'un nouveau crime, aussi mystérieux que le précédent.

Les temps sont durs pour les artisans du taxi marseillais. Souvent après des heures de maraude à travers la ville, la recette est dérisoire. Alors les plus résistants roulent la nuit.

C'est plus pénible, mais le travail est plus rémunératrice.

Seulement, il faut ne pas être difficile sur le choix de la clientèle ; il faut accepter n'importe quelle course, vers la banlieue la plus désertique.

Ainsi travaillait pour subvenir aux besoins de sa femme et de son enfant, le chauffeur de taxi Victor Garagnon, robuste gaillard qui ne redoutait pas les nuits froides et sans sommeil.

On a trouvé Garagnon, sur le coup de minuit un quart, effondré sur son volant, une balle dans la tête.

Une demi-heure avant, il était encore à son rang, dans la file des voitures sur l'esplanade de la gare Saint-Charles.

Le train de Vintimille venait d'arriver, à minuit moins cinq, avec quelques minutes de retard. Un des camarades de Garagnon se souvient vaguement l'avoir vu charger son dernier client, que du reste il n'a aperçu que de dos : grand, mince, âgé de 35 à 40 ans, nu-tête, les cheveux châtain.

Il paraissait assez miteux. Un trench coat beige, froissé et sale, le protégeait mal contre les morsures du mistral ; sous le bras il serrait un colis de forme allongée. Etais-ce le meurtrier ?

Tout semble l'établir. Le taxi a été retrouvé sur la promenade de la Corniche, à la hauteur du pavillon du Marégraphe.

Un receveur de tramway et un automobiliste qui demandaient vainement passage à ce taxi malencontreusement arrêté, se décidèrent à aller voir ce qu'il y avait.

Le chauffeur paraissait dormir sur son volant. Seulement, un mince filet de sang s'échappait de son cou. Le moteur tournait toujours, et le taximètre marquait 26 francs. Le corps était encore souple et chaud. Le crime remontait à quelques minutes à peine. Peut-être l'assassin, surpris par l'arrivée de ces témoins inopinés, tremblait-il tout près, tapi dans quelque coin d'ombre. Mais nul ne songea à s'en pré-

occuper. Il fallait d'abord prévenir la police, secourir l'homme qui n'était peut-être que dans le coma. Tout fut tenté en vain. Victor Garagnon avait été tué net d'une balle de revolver tirée dans la nuque à bout portant ; un coup qui ne pardonne pas, le coup de Weidmann.

Dans le taxi, un seul indice : une douille de pistolet automatique de 6 mm. 35. Dans les poches du mort une somme de 54 fr. 45, un carnet d'adresses et une facture.

Portefeuille et papiers d'identité avaient disparu. Si bien qu'il fallut quelques recherches pour identifier le mort.

La femme du chauffeur a révélé le lendemain que son mari avait sur lui, ce soir-là, en quittant son domicile, 500 francs dans son portefeuille, et une centaine de francs de monnaie.

Une anomalie cependant : bien qu'il fut minuit passé, le taximètre était engagé au tarif de jour. Garagnon connaissait-il son client et a-t-il voulu le faire bénéficier d'un tarif de faveur ?

Ses camarades expliquent la chose autrement. Quand ils arrêtent le compteur, il leur faut passer par le disque de jour ; si le coup de manette n'est pas complet, c'est celui-ci qui apparaît aux yeux du client. Du reste, la somme de 26 francs, accusée au compteur, correspond sensiblement au prix de la course de nuit de la gare à l'endroit où la voiture a été retrouvée. Il semblerait plutôt que le taxi ait été arrêté là, à la demande du client. Garagnon aurait eu alors le geste de vouloir arrêter son compteur, tout en retenant son véhicule. Cette circonstance expliquerait assez que le taxi privé de direction n'ait pas été rejeté contre le mur de la Corniche.

De toute façon, le vol est le mobile du crime. Le meurtrier arrivait de la Côte d'Azur. Sans doute avait-il épuisé ses dernières ressources à la roulette ? Il lui fallait de l'argent, en arrivant à Marseille, ne serait-ce que pour s'abriter dans un hôtel. Le chauffeur de taxi était une proie classique.

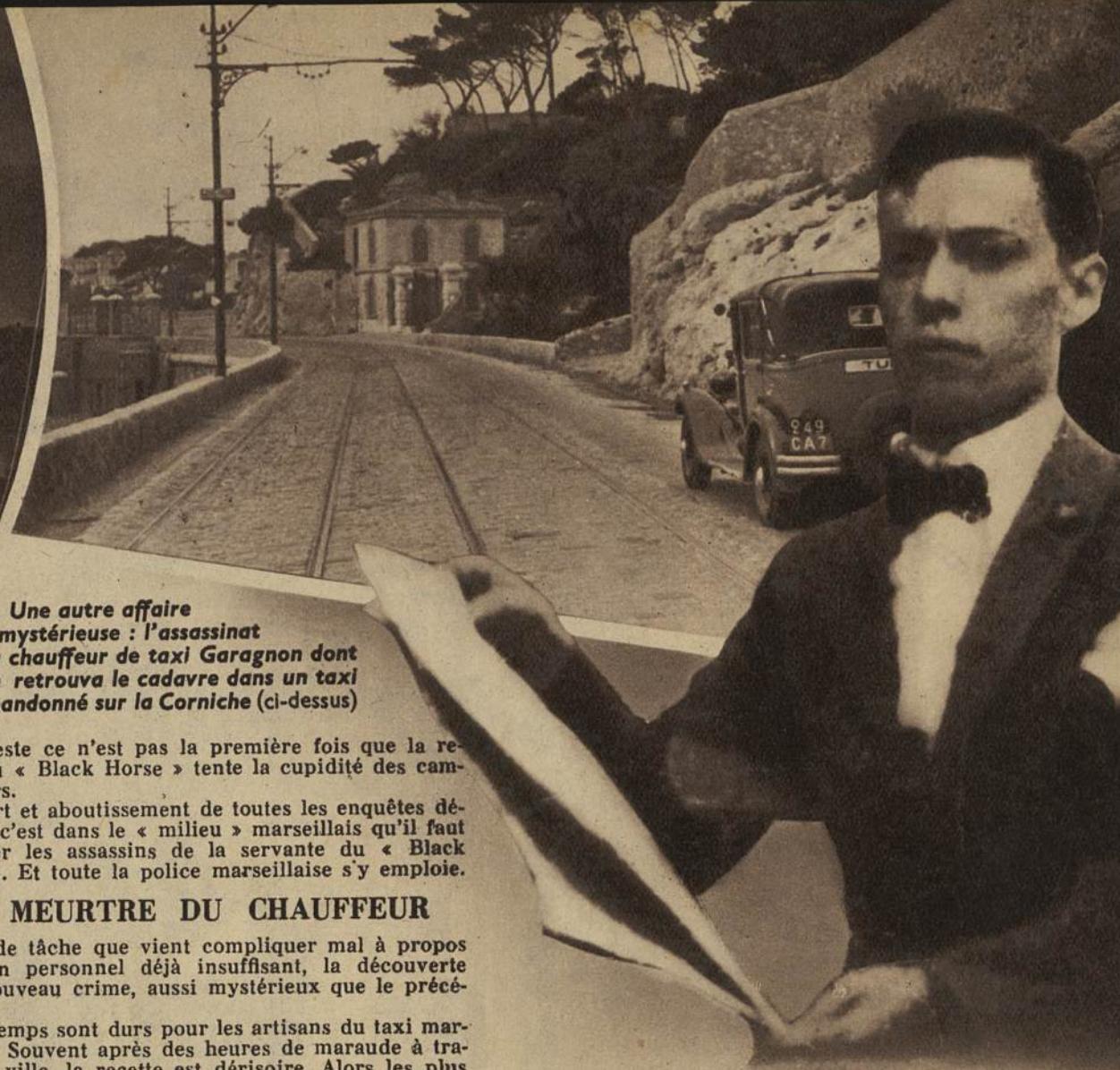
Qu'est devenu le meurtrier ?

S'il est étranger à Marseille, il n'y sera pas resté longtemps. Passager clandestin, dans quelque souterrain, tremblant d'être découvert trop tôt, il doit voguer maintenant vers quelque destination inconnue de lui-même.

Est-ce lui, le voyageur grand, nu-tête, inquiet, qu'un chauffeur conduisit le lendemain au bateau d'Alger, et qui ne savait même pas s'il lui faudrait un passeport pour circuler en Algérie ?

Et s'il est resté à Marseille, c'est encore dans le « milieu » que la police le recherchera, ce milieu dans lequel les opérations des policiers, tombant comme des cailloux dans une mare, provoquent des remous tourbeux qui vont s'élargissant, puis s'apaisent, mais qui ont permis de soupçonner l'insondable fidélité du fond.

Jean CASTELLANO.



La mise en page de ce numéro est de J.-G. SÉRUZIER.

DETECTIVE

directeur
Marius LARIQUE

Ces coups de feu
de MARSEILLE

A Marseille, encore un chauffeur assassiné ! Derrière la famille et le taxi de la victime, une foule immense et émue se pressait. — Par ailleurs, on découvrait dans une boîte de nuit, le cadavre d'une fille.

Lire, pages 14 et 15, l'enquête de notre correspondant Jean CASTELLANO.